

# APOLOGIE DE JÉRÔME CONTRE RUFIN

## AVANT-PROPOS

L'histoire des dissensions entre Jérôme et Rufin est beaucoup trop connue pour que nous ayons besoin de l'exposer ici. La cause d'un tel malheur, ce fut la traduction latine du *περί Ἀρχαίου*, que le prêtre d'Aquilée avait faite à Rome d'une manière assez légère, vers l'an 398. Pour mieux verser le poison des doctrines d'Origène aux oreilles latines, il ne se contenta pas de le dissimuler adroitement dans sa traduction, mais il écrivit une préface dans laquelle, après avoir exalté Jérôme par des éloges suspects, il le donna comme partisan de ces mêmes doctrines, ayant là-dessus la même opinion que lui; mais il se vanta d'avoir expurgé le livre de toute erreur. Il restait là cependant beaucoup de choses qui blessaient les oreilles chrétiennes et semblaient peu conformes à l'orthodoxie. Pammachius et Océanus prièrent alors Jérôme de publier une traduction exacte de ce livre, sans en dissimuler les erreurs, afin qu'elles fussent mieux saisies; et de ne pas laisser croire qu'il était partisan d'Origène, comme son émule l'avait insinué; ils ajoutaient enfin que, s'il ne détruisait pas cette insinuation, on prendrait son silence pour un consentement. Le saint Docteur commença par écrire à Rufin, pour se plaindre amicalement de ce procédé. Plus tard, en 400, il traduisit le livre d'Origène, mais de telle façon que les hérésies paraissaient au premier abord; en même temps il adressait une lettre, la quatre-vingt-quatrième de notre collection, à Pammachius et Océanus, dans laquelle il repoussait bien loin toute accusation de ce genre, en exposant dans quel esprit il avait pu lire et même louer Origène, sans aucun danger pour la foi.

Déjà s'alluma dans l'Église un immense incendie: Rufin, obligé d'écrire au pape Anasthase pour établir la pureté de sa foi, s'efforça moins de se défendre lui-même que d'élever contre Jérôme de nouvelles calomnies, toujours dans son propre intérêt. La blessure s'envenimait de plus en plus, l'année suivante, 401, il composa trois livres d'invectives contre son ancien ami. Avant même de les lire, et sur le rapport qu'on lui en avait fait, celui-ci répondit par ces trois livres apologétiques. Je les rapporte à l'année 402, sur un double témoignage de Jérôme lui-même. D'abord, à la fin du premier livre, il déclare qu'il écrit deux ans après avoir publié un court opuscule en réponse aux assertions de Rufin; et cet opuscule n'est autre que la lettre à Pammachius dont nous avons parlé tout à l'heure. En second lieu, après la moitié du deuxième livre, il rappelle qu'il écrivait dix ans auparavant son ouvrage *Des hommes illustres*; et tout le monde sait que cet ouvrage parut en 392. Voici maintenant le sommaire des trois livres que nous donnons: Dans le premier, l'auteur justifie sa traduction par un grand nombre d'arguments, et détruit les accusations portées contre lui; dans le deuxième, il discute et combat l'apologie de Rufin au pape Anasthase; dans le troisième enfin, il répond aux lettres ainsi qu'aux invectives de son détracteur.

# APOLOGIE DE SAINT JÉRÔME

CONTRE LES LIVRES DE RUFIN

ADRESSÉE A PAMMACHIUS ET A MARCELLA.

## LIVRE I.

1. J'apprends par vos lettres et par celles de beaucoup d'autres qu'on me reproche dans l'école de Tyranien, « avec cette langue calme qui vient de mes ennemis et de lui-même, » *Psalm. LXVII, 24*, d'avoir traduit en latin les livres du *περί Ἀρχαίου*. Singulière impudence! ils font le procès au médecin parce qu'il a mis à nu le poison, afin sans doute de mettre à couvert leur pharmacopée, non sous la protection de l'innocence, mais par l'extension de la complicité, comme si le nombre des coupables diminuait la grandeur du mal, et de plus comme si l'accusation portait sur les choses et non sur les personnes. On écrit des livres contre moi, on les place sous les yeux de tout le monde; mais on ne les publie pas, pour frapper ainsi le cœur

des simples, et m'enlever la possibilité de me défendre. Nouveau genre de méchanceté, glisser des accusations qu'on ne voudrait pas soutenir au grand jour, écrire une chose en dérobant sa main. Si ce qu'il écrit est vrai, pourquoi craint-il la lumière? Si c'est faux, pourquoi l'écrivit-il? Dans notre enfance, on nous faisait jadis lire ceci: « Tout écrire, même ce qu'on veut cacher, me paraît le signe d'un esprit qui n'est pas maître de lui-même. » *Cicero, Academ. Quest. I*. Quelle est donc cette douleur, je vous prie? d'où viennent cette exaspération et cette rage? Quoi, parce que je n'ai pas voulu d'un apologiste marqué, de feintes louanges? parce que sous le nom de l'amitié j'ai découvert les embûches de la haine? On m'appelle frère et

## APOLOGIA ADVERSUS LIBROS RUFINI

MISSA

(a) AD PAMMACHIUM ET MARCELLAM.

### LIBER PRIMUS.

1. Et vestris et multorum litteris didici obijci mihi (c) in schola Tyranii, « lingua canum meorum ex inimicis ab Ipaio, » *Ps. LXVII, 24*, cur *περί Ἀρχαίου* libros in Latinum verterim (c). O impudentiam singularem! accusant medicum quod venena prodidit; ut scilicet (d) *φαρμακοπέδιον* suum, non innocentia merito, sed criminis communione teneatur, quasi

culpam numerus peccantium minuatur, et in personis, non in rebus sit accusatio. Scribantur contra me libri, ingeruntur omnibus audiendi; et tamen non eduntur, ut et simplicium corda percutiant, et mihi facultatem pro me auferant respondendi. Novum malitia genus, accusare quod prodi lineas; scribere quod occultas. Si sunt vera que scribit, cur publicum tinnit; si falsa, cur scripsit? Olim pueri legitimus: Intemperantis esse arborum scribere quidquam, quod occultari velis. *Cicero lib. I. Academ. Quest. I*. Rogo quis est iste dolor? Quid actum? quid insaniam? Quod preceonem repelli figuratum? quod nolui me subdolo ore landari? quod sub amici nomine, inimici insidias apprehendi? Frater et collega in profanum

(a) Ad Pammachium, etc. In mss. codicibus S. Audoeni Rothomagensis ad hunc modum inscribitur Defensio Iohanne: *Incipit Hieronymi Doctoris egregii adeoarus tres libellos Rufini calumniosioris invidi Defensio missa Pammachio et Marcellis*. Falso in antea editis libris Marcellina, pro Marcellis, inscripta erat subdem Apologia.

(b) In schola tyranii. Sic lege cum omnibus fere exemplaribus mss. conformiter libro Actuum cap. xix, 9, disputant in schola tyranii cujusdam. — MARTIAN. — Putat Marlianus alludi illud Actuum, cap. xix, 9: disputant in schola tyranii cujusdam. At proprie Hieronymus patriam Rufini notat, quem Tyranium vel Toranum, et Toranum appellari videas ab antiquis. Ipsa ejus Symboli expositio Rufino Torano, Aquileiensis Ecclesie presbytero auctore, inscribitur. Toran aut Tyran fuerit loci nomen. Hic infra lib. III oppidum fuisse dicit. Frat autem Rufini cognomen Toranum, ut suis locis ostendimus.

(c) O impudentiam. S. Audoeni ambo mss. codices, et ob impudentiam singularum, etc. Corbeliensis autem: et o impudentiam singularum.

(d) *Φαρμακοπέδιον* suum. Obtrudunt nobis hic Græca verba Erasmi et Marianus, que in nullo apparent exemplari manuscripto; nomen *φάρμακον βενεδικτόν*, ill est, venenum mortiferum. In multis Græcis quibus scribitur *ΦΑΡΜΑΚΟΠΕΔΙΑ* nomen; sed alium ubique silentium de pharmaco thansimo Erasmi et Mariani. Pharmacopola porro Origenistarum oral Rufinus, ut liquido apparet ex ipse contextu.

MARTIAN.



collègue dans un petit avant-propos ; puis on expose assez ouvertement mes crimes, on fouille mes écrits, on dit par quels éloges j'aurais élevé Origène jusqu'au ciel. On déclare l'avoir fait avec une bonne intention. Et comment l'ennemi m'objecte-t-il à Thème présente ce que l'ami louait alors ? Il avait voulu me faire passer devant, pour n'avoir qu'à me suivre, dans cette interprétation, espérant ainsi donner à son œuvre l'appui de mes opuscules. Mais c'était assez d'avoir dit une fois ce que j'aurais écrit. A quoi bon le répéter, y revenir à plusieurs reprises, et, comme si personne n'ajoutait foi à ses louanges, se couvrir de mes expressions ? Elle n'est pas tellement en sollicitude sur l'adhésion des auditeurs, une louange pure et simple. Pourquoi crainait-il qu'on ne le croie pas quand il me loue, s'il n'a recours à ce que j'ai dit moi-même ? Vous voyez que je comprends sa manœuvre ; et nous aussi nous avons souvent manié dans les écoles l'art de l'ironie. Il ne peut pas prétendre la simplicité ; l'artiste se tait par la malice. Se tromper une ou même deux fois comme c'est l'ordinaire, peut n'être qu'un accident ; mais pourquoi cette erreur habile et continuelle dont le tissu ne me permet pas de nier ce qu'il affirme en me louant ? Un homme sage, un ami, quand la réconciliation était faite, aurait dû ne donner aucun prétexte aux plus légers soupçons. Il ne fallait pas même qu'une chose fortuite pût faire accuser son intention. De là ce que dit Cicéron dans ses

cula vocor, et satis aperte exponuntur crimina mea, quid scriperim, quibus in eorum laudibus levaverim. Bonum animo fecisse se dicit. Et quomodo nunc eadem inimicus objicit que tunc amicus laudaverat ? Voluerat me in interpretatione quasi primum sequi, et auctoritatem operi suo ex nostris opusculis mutuari. Suffecerat semel dixisse quod scriperam. Quod necesse fuit eadem rursus iterare et frequenter ingerere ; et quasi nemo sibi laudanti crederet, ipsa dicta replicare ? Non est tam sollicita de audientium fide, simplex et pura laudatio. Quid metui, ne illi sine testimoniis dictorum meorum, in meis laudibus non crederat ? Videtis nos intelligere prudentiam ejus et predicationis diastrophis in scholis serpe lussisse ? Simplicitatem oblatendere non potest, in quo artifex deprehenditur malitia. Semel, aut ut multum, his errasse sit censis ; cur prudenter errat et crebro, et sic per totum textum errorem, ut mihi non liceat negare quod laudat ? Prudentis fuerat et amici, post reconciliatam simulatam, etiam leves suspensiones fugere ; ne quod fortuito fecisset, consulo facere putaretur. Unde et Tullius in Commentariis causarum pro Gabinio :

commentaires pour la défense de Gabinus : « Pour moi j'ai toujours pensé que toutes les amitiés devaient être sauvegardées avec autant de bonne foi que de religion, mais par-dessus toutes les autres celles qui succèdent à des inimitiés ; car dans le cas d'une amitié qui n'a jamais subi d'attente, un devoir omis peut s'attribuer à l'oubli, ou tout au plus à la négligence ; après une réconciliation, la moindre faute est regardée non comme une négligence, mais comme une violation de la paix, non comme une imprévoyance, mais comme une perfidie. » Horace écrit de même dans son épître à Florus : « Une paix mal faite n'est qu'un vain traité, et finit par se rompre. »

2. *Hilaire, interprète d'Origène, ainsi qu'Ambrósie et Victorinus. Les trois livres de Rufin.* — Quel avantage est-ce maintenant pour moi qu'il jure s'être simplement trompé ? Voilà qu'on me jette à la tête ses éloges ; et le témoignage que me rend cet ami si simple, n'étant ni simple ni pur, est un grief qu'on m'oppose. S'il prétendait autoriser son travail en montrant quels modèles il avait suivis, à lui se présentait le saint confesseur Hilaire, qui a traduit environ quarante mille versets d'Origène sur le livre de Job et les Psaumes. Il avait également Ambrósie dont presque tous les traités sont pleins de sentences de ce même Origène. Il avait le martyr Victorinus, qui, celui-là, prouve sa simplicité en ne dressant d'embûches à personne. Il ne prononce pas même leur nom, et, laissant de côté ces

« Ego, inquit, cum omnes amicitias tuendas semper putavi summa religione et fide, tum eas maxime que essent ex (ut graviter interpretamur) negligentibus excusatione defenditur ; post reditum in gratiam, si quid est commissum, id non neglectum, sed violatum putatur, nec imprudentia, sed perditie assignari solet. » Flaccus Horatius quoque in Epistola quam scribit ad Florum : « Male, ait, sarta gratia nequidquam coit, et rescinditur. »

2. *Hilarius, Origénis interpres, et Ambrósie et Victorinus. Tres libri Rufini.* — Quid mihi nunc prodest, quod simpliciter errasse se jurat ? Ecce objicitur mihi laudes ejus, et criminum datur simplicissimam amici, non simplex, nec pura laudatio. Si auctoritatem suo operi praestrabat, volens quod sequeretur ostendere, habuit in promptu Hilarium Confessorem, qui quadraginta ferme milia versuum Origénis in Job et Psalmis transtulit. Habuit Ambrósium, cuius pene omnes libri hujus sermonibus pleni sunt ; et Martyrem Victorinum, qui simplicitatem suam in eo probat, dum nulli molitur insidias. De his omnibus tacet, et, quasi columnis Ecclesie pretermisissis, me

colonne de l'Église, c'est moi seul, être chétif et sans importance, qu'il poursuit dans tous les recoins. Peut-être, aussi simplement qu'il accuse un ami sans le savoir, jurera-t-il encore qu'il ne connaissait pas ces auteurs. Qui pourra le croire chez un homme aussi savant qui possède à tel point la connaissance des anciens, celle des Grecs en particulier, qu'à force de s'attacher aux idées des autres, il a comme perdu ses propres idées ? peut-il ignorer des écrivains qui viennent à peine de disparaître, et des écrivains latins ? Il est aisé par là de comprendre qu'il avait moins à cœur de me louer que de ne pas les incriminer. Du reste, que ce soit un éloges, comme il s'efforce de le prouver aux ignorants, ou bien une accusation, comme je le sens par ma blessure, je ne regarderais pas comme une gloire de leur être comparé, ni comme une consolation d'être enveloppé dans le même blâme.

3. J'ai vos lettres en main, dans lesquelles vous m'annoncez que je suis un accusé, et vous m'exhortez à répondre aux accusations si je ne veux pas avoir l'air d'en reconnaître la vérité par mon silence. J'ai répondu, je l'avoue ; mais, quoique lésé, j'ai sauvegardé les droits de l'amitié au point de me défendre sans élever une accusation contre mon accusateur. J'allai jusqu'à dire que les représentations qu'un seul ami m'avait faites à Rome, de nombreux ennemis les avaient répandues dans le monde entier ; et par là ce n'est pas à l'homme, c'est aux griefs que s'adressait évidemment ma réponse. Ce

solum patrem et nihil hominem per angulos consecratur. Nisi forte eadem simplicitate qui amicum nescius accusavi, illos ignorasse se juret. Et quis ei crederet viro eruditissimo, et qui tantum habet scientiam Scripturam veterum, maxime Græcorum, ut dum peregrinus sectatur, pene sua amiserit, quod recentissima memoria viros et Latinos nesciat ? Ex quo apparet non tam me ab eo laudatum, quam illos non accusatos : ut sive laus illa est (ut vultis persuadere conatur) sive accusatio, ut ego ex vulturis mihi dolore sentio, nec in laude habereum æquulum gloriam, nec in vituperatione solatium.

3. Teneo epistolas vestras, quibus accusatus me scribitis esse ; et hortamini ut respondeam criminum, ne si tacuerim, videar crimen agnoscere. Ad quos respondi, futor ; et, quantum lesus, sic amicitie jura servavi, ut me sine accusantis accusatione defendere ; et quod unius Rome amicum objecerat, a multis in toto orbe inimicis dicerem jactitatum, ut non viderer homini, sed criminibus respondere. Aliud est, si pro jure amicitie accusatus tacere debui, et dum lutatum habeo faciem, atque (ut ita di-

serait autre chose si j'avais dû, pour sauvegarder les lois de l'amitié, me taire quand j'étais accusé ; si, la face couverte de boue, de la boue fétide de l'hérésie, puis-je dire, il ne m'était pas permis de me laver simplement avec de l'eau, de peur qu'on ne le regardât comme m'ayant fait outrage. Ce n'est pas d'un homme, dans ses rapports avec un autre homme, d'attaquer ouvertement un ami, de l'accabler d'accusations sous forme de louanges ; et cela, sans lui laisser même la liberté de prouver qu'il est catholique, et de déclarer que cet éloges d'un hérétique qu'on lui reproche tant, n'était pas une approbation donnée à l'hérésie mais un tribut d'admiration envers le génie. Il avait jugé convenable, ou plutôt, comme lui-même le veut faire croire, il s'était trouvé dans la nécessité de traduire en latin, ce qui répugnait à son intelligence. Mais quel besoin avait-il de venir me chercher dans ma retraite, quand j'étais si loin par delà les terres et les mers, pour me mêler à cette querelle ? Pourquoi m'exposer à la haine de tant d'envieux, alors qu'il devait me nuire par ses louanges beaucoup plus qu'il ne profiterait de mon exemple ? Et maintenant, comme j'ai renié cet étrange apologiste, en démontrant que je n'étais pas celui que me proclamait cet ami peu fidèle, j'apprends qu'il est furieux et qu'il a composé contre moi trois livres tout brillants de l'élegance attique, me faisant un crime de ce qu'il avait d'abord loué, me reprochant dans la traduction d'Origène les dogmes impies dont il avait lui-même dit dans

canis) hæretico fetore conspersam, ne simplici quidem aqua diluere, ne ille mihi fecisse putaretur injuriam. Hæc vox nec hominis est, nec ad hominem, aperte amicum petere, et crimina ejus sub persona laudatoris exponere ; et illi ne hoc quidem liberum dorelinqui ut se catholicum probet, et laudationem hæreticæ, que illi objicitur, non de assensu hæreticos, sed de ingenii existitisse admirationem respondeat. Placuerat ei, sive ut ipse vult videri, compulsius erit in Latinam linguam vertere quod nolebat. Quid necesse fuit me latenter, et tantis maris atque terrarum divisiis spatibus, inserere querelam ? opponere invidia plurimum, et plus mihi laudando noceret, quam sibi prodesset exemplo ? Nunc quoque quia renui laudatorem, et verbe atque doctri me non esse, quod meus necessarius predicavit, dicitur furere, et tres contra me libros venustate Atticæ texuisse ; eadem accusans, que antea laudaverat, et objiciens mihi in translatione Origénis nefaria dogmata, de quo in Praefationum laudationis suæ dixerat : « Sequitur regulam processorem, et ejus præcipue viri, cuius superius fecimus mentionem ; qui, cum ultra



sa flatteuse préface : « Je suivrai la ligne de mes prédécesseurs, et principalement de cet homme que j'ai mentionné plus haut, qui a traduit plus de soixante-dix opuscules d'Origène, de ceux que l'auteur a nommés homélitiques, sans compter plusieurs autres tirés de ses commentaires sur Paul; et, comme le grec n'était pas sans présenter des écueils, il a si bien tout adouci, tout épuré dans sa traduction, que le lecteur latin ne saurait y rien trouver qui s'éloigne de notre foi. Voilà donc aussi le modèle que nous suivons, non certes par la vigueur de l'éloquence, mais dans les principes de l'enseignement, dans la mesure de nos forces. »

4. *La foi romaine est celle des catholiques.* — Voilà ses expressions, il ne peut pas le nier. L'agrément même du style, le soin de la composition, et, ce qui vaut beaucoup mieux, la simplicité chrétienne portent assez l'empreinte de l'auteur. Dira-t-on qu'Eusèbe a fait subir au texte quelques altérations; que cet accusateur d'Origène, dans son zèle pour moi, a soutenu que l'ouvrage étant le même, nous avions erré ou marché droit ensemble? Celui qui s'est fait mon ennemi ne peut pas maintenant me déclamer hérétique, après avoir proclamé que nous ne différons pas dans la foi. Je lui demande encore cependant une chose, de m'expliquer ce langage dont la modération n'est peut-être pas sans équivoque. — Le lecteur latin ne trouvera rien là qui soit en désaccord avec notre foi. — Quelle est cette foi qu'il appelle la sienne? Est-ce

septuaginta libellos Origenis, quos Homiliticos appellavit, aliquantos etiam de Iovinis in Apostolum scriptis, transtulisset in Latinum; in quibus cum aliqua offendienda inveniatur in Greco, ita citavit omnia interpretando atque purgavit, ut nihil in illis quod a fide nostra discrepet. Latinus lector inveniat, hunc ergo etiam nos, licet non eloquentia viribus, disciplina lausan regulis in quantum possumus, sequimur. »

4. *Fides Romana Catholicorum est.* — Certè hæc illius verba sunt, negare non potest. Ipsa styli elegantia et sermo compositus, quodque his majus est, simplicitas Christiana, auctoritas sui characterem probant. Aliud est, si ista Eusebiana depravavit, et accusator Origenis, inique studiosus, in uno eodemque opere et istum et me vel errasse, vel hæc sensisse testatur est. Non potest me aucto inimicis hæresibus dicere, quem a fide sua dudum non discrepare præfatus est. Similique et hoc ab eo quæro, quid sibi velit sermo moderatus et dubius? Nihil, inquit, in illis quod a fide nostra discrepet. Latinus lector inveniat. Fidem suam quam vocat? Eamne qua Romana pollet Ecclesia? an illam, qua in Origenis

cello qui fait la grandeur de l'Eglise romaine, ou bien celle que les volumes d'Origène ont exposée? S'il me répond que c'est la première, nous sommes donc catholiques, n'ayant rien traduit des erreurs de cet écrivain; mais, si les blasphèmes d'Origène sont sa foi, en m'accusant d'avoir changé, il se montre lui-même hérétique. Ou la foi de mon louangeur est pure, et alors il m'associe à la pureté de sa confession; ou bien elle est altérée, et par là même, il montre qu'en me louant il me regardait comme participant à ses fausses doctrines. Quant à ces livres qui vont semant leurs rumeurs dans l'ombre, et me déchirant par de furtives incriminations, lorsqu'ils seront publiés, lorsqu'ils passeront des ténèbres à la lumière, et qu'ils seront venus jusqu'à nous, soit par le zèle de nos frères, soit par l'imprudence de nos envieux, j'essaierai d'y répondre. Ils ne doivent pas être bien à redouter, puisque l'auteur lui-même craint de les mettre au jour, et ne les donne à lire qu'à ceux de son parti. Alors je reconnaitrai mes torts, ou je prouverai que je n'en ai point, ou même je renverrai les accusations à mon accusateur, montrant ainsi que le silence gardé jusqu'à cette heure m'était imposé par la modération, et non par une mauvaise conscience.

5. *L'auteur se justifie.* — En attendant, j'ai voulu me blanchir dans la pensée facile du lecteur, et me défendre d'une faute extrêmement grave entre amis : il ne faut pas qu'on puisse

voluminibus continetur? Si Romanam responderit, ergo Catholicæ sumus, qui nihil de Origenis errore transtulimus; sin autem inconstantem crimen impingit, se hereticum probat. Sive bene crediti laudator meus, confessione sua me assumit in socium; sive male, ostendit me ideo ante laudatum, qui participem sui putabat erroris. Sed adversus illius libros, qui per angulos garriunt, et furtiva accusatione me mordent, cum editi fuerint, et de tenebris ad lucem processerint, atque ad nos vel studio fratrum, vel temeritate emulorum poterint pervenire, responderè conabor. Neque enim magnopere formidanti sunt, quos metuit auctor suus prodere, et tantum confederatis legendos esse decevit. Tunc aut agnoscam crimina, aut diluam, aut in accusatorem quæ sunt objecta retorquero; et ostendam quod hucusque silentium modestiæ fuit, non male conscientiæ.

5. *Auctor sese excusat.* — Interim apud tacitum lectoris iudicium purgatum me esse volui, et gravissimum inter amicos crimen refellere, ne prior læsione videar, qui et vulneratis nequam contra persecutorem tela direxi; sed meo tantum vulnere

m'accuser d'avoir fait la première blessure, moi qui, blessé, n'ai pas même lancé de trait contre mon assaillant; je n'ai pas fait autre chose que porter la main sur la plaie. Je conjure tout homme impartial d'attribuer le tort au provocateur, sans égard aux personnes. Non content de m'avoir blessé, comme si je n'avais pas de langue, comme si je devais toujours rester muet, il a composé trois livres, et de mes opuscules il a fabriqué les antièses de Marcion. Je suis impatient de savoir et sa nouvelle doctrine et ma démente inattendue. Peut-être a-t-il appris en quelques instants ce qu'il doit nous enseigner; et cette science que personne ne lui supposait va se répandre tout à coup en flots d'éloquence. Puisse le Père le faire ainsi Dieu, ainsi que le grand Jésus. » *Æneid.* x. Qu'il commence donc la lutte. Quoiqu'il se soit donné le temps de préparer les traits de son accusation et qu'il les ait lancés de toutes ses forces, nous avons confiance en notre divin Sauveur, nous espérons que sa vérité nous couvrira comme un bouclier, et que nous pourrons chanter avec le Psalmiste : « Les fûtes des enfants leur ont porté des coups mortels; » *Psalm.* XLIII, 8; puis encore : « Alors même que les camps se dresseraient contre moi, mon cœur sera sans crainte. Que la bataille soit suspendue sur nos têtes, et je serai là plein d'espérance. » *Psalm.* XXVI, 3, 4.

admovi manum. Quem obsecro, ut abaque præiudicio personarum, culpam in eum referat, qui læcessivus. Nec læssis contentus, quasi adversus elingum semperque taciturnus, tres elucubravim libros, (a) et ἀντιόσια Marcionis de meis opusculis fabricatis est. Gestit animus, et illius repente doctrinam, et meam inoperatam vecordiam cognoscere. Fortasse brevi tempore didicit, quod nos docere debet; et quod illum scire nullus putabat, scilicet eloquentia flumen ostendit. « Sic pater ille Deum faciat; sic magnus Iesus. » *Ex Virgil. lib. x. Æneid.* Incipiat conferre manum. Quamvis libravim accusationis susceperim, et lotis adversum nos viribus intorsim, credimus in Dominum Salvatorem, quod sentio circumdabit nos veritas ejus; et cum Psalmista cantare poterimus : « Sagitte parvulorum factæ sunt plaga eorum; » *Psal.* LXII, 8; et : « Si consterint adversum me castra, non timebit cor meum. Si steterit adversum me prælium, in hoc ego sperabo. » *Psal.*

Mais remettons cela pour plus tard; revenons maintenant à ce que nous nous sommes proposé.

6. *Pourquoi il a traduit en latin le πειρὶ Ἀρχῶν d'Origène. Didyme, défenseur d'Origène.* — Ses partisans m'objectent d'abord, « et ce sont des armes de cire qu'ils manient dans leur profond accablement, » *Æneid.* I, ma traduction des livres d'Origène, ces livres si nuisibles et si contraires à la foi de l'Eglise. A cela ma réponse est brève et succincte : ce sont vos lettres, frère Pamachus, et celles des vôtres, qui m'ont contraint, en me faisant savoir que ces livres étaient infidèlement traduits par un autre, qu'il y avait là certaines interpolations, sans compter les additions et les changements. Comme si ce n'était pas assez de vos lettres pour me persuader, vous m'avez envoyé des exemplaires de cette traduction, avec la petite préface où je suis loué. Après avoir lu cet ouvrage, en le comparant avec le texte grec, j'ai bien vite remarqué que le langage erroné d'Origène sur le Père, le Fils et le Saint-Esprit, se trouvait modifié dans un sens favorable par le traducteur, si bien qu'il ne révélait plus les oreilles romaines; que ses enseignements concernant la chute des anges, la dégradation des âmes, les prestiges de la résurrection, le monde et les créations fortuites d'Epiciure, le rétablissement de toutes choses dans leur état primitif, et tant d'autres points beaucoup plus

XXVI, 3, 4. Sed hæc alia. Nunc ad id quod cœpimus, revertamur.

6. *Cur Latine verterit Origenis Periarchon? Didymus propugnator Origeni.* — Objicit mihi sectatores ejus, « cereaque arma Expediunt fessi rerum, » *Æneid.* I, quare πειρὶ Ἀρχῶν libros Origenis noxios, et Ecclesiasticæ fidei repugnantes, in Latinum sermonem verterim. Ad quos brevis et succincta responsio est: Tunc me, frater Pamachus, et tuorum litteræ compulerunt, dicentes illos ab alio fraudulenter esse translatos, et interpolata nonnulla, et vel addita vel mutata. Ac ne parvam Epistolam habere fidem, inisis exemplaria ejusdem translationis, cum præfationibus laudatioribus. Quæ cum legissem, ostendisseque cum Greco, illico animadverti quæ Origenes de Patre et Filio et Spiritu Sancto impie dixerat, et quæ Romanæ ære ferre non poterat, in meliorem partem ab interprete commutata. Cætera autem dogmata, de Angelorum ruina, de

(a) ἀντιόσια. Prodigious mendam, inquit Grævus, in hunc locum; et vere prodigiosum, quod Erasmi phantasma, non Hieronymianum contextum representat. Præterea omnes mss. codices retinent non Erasmanum ἀπὸ τῶν πειρῶν, sed Marcionis ἀντιόσια, de quibus Tertullianus lib. I, contra Marcionem: Non hæc sunt ἀντιόσια Marcionis, quæ conantur discordiam Evangelii cum Legi committere. Beidæ lib. IV: Opus est contriventionem oppositioribus ἀντιόσιας exponantibus, et ad separationem Legis Evangelii coactum. Similes contrarias oppositioribus ex opusculi Hieronymi fabricatis est Rufinus, et Auctorem sibi contrarium se parum constanter ostenderet in causa et Origenis laude. — MAXIM. — Antitheses novi et veteris Testamenti titulus libri est, quem Marcion opposuit Moyse et Christo sententiam composuit; Tertullianus cum primis impugnavit. Olim etiam ἀπὸ τῶν πειρῶν, falso.



funestes qu'il serait trop long d'énumérer, il les a rendus comme il les avait trouvés dans le grec, ou bien exagérés et corroborés d'après les commentaires de Didyme, qui fut ouvertement le défenseur d'Origène; de telle sorte que le lecteur, ayant trouvé l'auteur catholique sur la Trinité, ne s'attendit pas à le trouver hérétique sur d'autres dogmes.

7. Quelqu'un qui ne serait pas son ami lui dirait sans doute : Ou bien changez tout ce qui est mal, ou bien donnez tout ce que vous regardez comme irréprochable. Si, par égard pour les âmes simples, vous retranchez tous les passages nuisibles; si ce que vous feignez avoir été glissé là par des hérétiques, vous ne voulez pas l'exprimer dans une autre langue, ne laissez subsister aucun mal. Si vous conservez dans la traduction la pure vérité, pourquoi changez-vous certaines choses, et ne touchez-vous pas aux autres? L'aveu, du reste, est formel dans ce même préambule : vous avez corrigé le mal, vous avez laissé le bien. Vous n'aurez donc pas les immunités d'un interprète, vous aurez la responsabilité d'un auteur; si quelque chose d'hérétique se trouve encore dans ce que vous avez traduit, vous êtes manifestement coupable, et voilà pourquoi vous avez enduit de miel les bords de la coupe qui contient le poison, pour qu'une feinte douceur cachât une fatale amertume.—Ainsi vous parlerait un ennemi; il vous dirait même des choses beaucoup plus dures; il vous traiterait même devant la juridiction de l'Eglise,

animarum lapsu, de resurrectionis præstigiis, de mundo vel intermundis Epicuri, de restitutione omnium in æqualem statum, et multo his deteriora que longum esset retexere, vel ita vertisse, ut in Græco inverterat, vel de Commentariis Didymi, qui Origenis apertissimus propugnator est, exaggerata et firmiora posuisse; ut qui in Trinitate catholicum legerat, in aliis hæreticum non caveret.

7. Alius forsitan, qui non esset amicus ejus, diceret : aut totum muta quod malum est; aut totum prode, quod optimum putas. Si propter similes noxia que detrahcas, et ea que ab hæreticis addita simul, in peregrinum non vis transferre veritatem, cede quicquid est noxium. Sin autem veritatis fidem in translatione conservas, cur alia mutas, et alia dimittis intacta? Quamquam aperta confessio est in eodem Prologo, emendasse te prava, et optima reliquisse. Ex quo non interpretis libertate, sed scriptoris auctoritate teneberis, si quid in his que veritati, hæreticum comprobatur; et manifesti criminis argueris; idcirco te venoni calicem circumdare melis voluisse, ut simulata dulcedo, virus pessimum legeret. Hac et multo his duriora

non comme un traducteur, mais comme un garant d'un mauvais ouvrage. Pour moi, content d'avoir mis à couvert ma responsabilité, j'ai simplement rendu des livres du *πρωτο* *Ἀρχόν* que portait le texte grec; et mon intention évidente était de porter le lecteur à croire, non ce que je traduisais, mais ce que vous aviez traduit. Mon œuvre avait une double utilité; je dévoilais un auteur hérétique, j'élevais la voix contre un interprète peu fidèle. Nul ne pouvait penser que je donnais mon assentiment aux choses traduites, puisque j'avais pris soin de montrer dans la préface la nécessité de la traduction et d'indiquer au lecteur ce qu'il ne devait pas croire. La première traduction renferme l'éloge de l'auteur, qui blâme la seconde. Celle-là porte le lecteur à croire, celle-ci l'incline dans le sens opposé. Dans l'une, on me fait complice des éloges donnés; dans l'autre, bien loin de louer celui que je trahis, je suis dans l'obligation d'accuser celui qui l'a loué. L'œuvre est à peu près la même, l'intention ne l'est pas; en suivant la même route, nous sommes arrivés à des buts différents. Il a fait disparaître ce qui était, sous prétexte que les hérétiques l'avaient altéré; il a introduit ce qui n'était pas, en affirmant que l'auteur l'avait traité dans d'autres passages. Or, s'il ne montre pas ces passages mêmes, il ne lui sera pas possible de justifier ces additions. Pour ma part, je me suis appliqué à ne rien changer dans le texte; car je me proposais, dans ma traduction, de manifester les erreurs

inimicus diceret; et te, non ut interpretem mali operis, sed ut astipulatorem in jus Ecclesiam traherem. Ego autem memet tantum defendisse contentus, in libris *πρωτο* *Ἀρχόν* simpliciter quod in Græco habebatur expressi; non ut crederet lector his que interpretabar, sed ne crederet illis que tu ante transferas. Duplex in opere meo utilitas fuit, dum et hæreticus auctor proditur, et non verus interpretis arguitur. Ac ne quis me putaret his consentire quæ verteram, interpretationis necessitatem profatione munivi, et docui quibus lector non deberet credere. Prior translatio laudem Auctoris continet, secunda vituperationem. Illa lectorem provocat ad credendum; ista ad non credendum movet. Ibi et ego invitus laudator assumor; hic intantum non laudo quem transfero, ut cogar accusare laudantem. Eadem res non eadem mente perfecta est; imo unum res diversos exitus habuit. Abstulit que erant, dicens ab hæreticis depravata; et addidit que non erant, asserens ab eodem in locis aliis disputata; quod nisi ipsa loca monstraverit, unde transulisse se dicit, probare non poterit. Mihi studio fuit nihil mutare de vero; ad hoc enim interpretabar, ut mala inter-

qu'il renferme. Vous me prenez pour un interprète complaisant? Je suis un révélateur : j'ai révélé l'hérétique, pour mettre l'Eglise à l'abri de l'hérésie. Les raisons qui m'ont fait antérieurement louer Origène en certains points, je les donne en tête de ce même ouvrage. Je me borne, pour le moment, à justifier ma traduction; inspirée qu'elle est par une foi sincère, elle ne doit pas me faire accuser d'impunité, puisque je n'ai fait que présenter, comme hétérodoxe, ce qu'on offrait aux Eglises comme exempt de toute erreur.

8. *Eusèbe, porte-drapeau de la faction arienne.* — J'avais, en effet, traduit soixante-dix livres de cet auteur, comme mon ancien ami m'en accuse, sans compter beaucoup d'extraits. Or, jamais il ne fut question de mon ouvrage, jamais Rome ne s'en émut. Était-il donc nécessaire de livrer aux Latins ce que la Grèce elle-même abhorre, ce que condamne le monde entier? Moi qui, durant tant d'années, ai traduit des œuvres si nombreuses, je n'ai jamais suscité de scandale. Vous, dès votre premier et seul ouvrage, d'inconnu que vous étiez, vous voilà devenu célèbre par votre témérité. La préface elle-même nous apprend que le livre du martyr Pamphile, pour la défense d'Origène, a de même été traduit par vous. Vous travaillez donc de toutes vos forces à faire que l'Eglise ne condamne pas un écrivain dont la foi se trouve ainsi garantie par un martyr. Eusèbe, évêque de Césarée, autrefois le porte-drapeau de la faction arienne, a, comme je l'ai déjà dit,

præfata convincerem. Putatis me interpretem? Proditor fui; prodidi hæreticum, ut Ecclesiam ab hæresi vindicaretur. Cur Origenum in quibusdam ante laudaverim, præfatus huic operi ostendi liber. Nunc sola interpretationis meæ causa redditur, que cum pietatis habent voluntatem, non debeo impietatis argui, prodens impium, quod quasi piæ Ecclesie tradebatur (*Epistola ad Pammachium et Oceanum*).

8. *Eusebius signifer Ariane factionis.* — Septuaginta libros ejus, ut mens necessarius criminatur, in Latinum verteram, et multa de tomis. Nunquam de opere meo fuit questio, nunquam Roma commota est. Quid necesse erat Latinis auribus tradere, quod detestatur et Græcia, quod orbis accusat? Ego per tot annos tam multa convertens, nunquam scandalo fui. Tu ad primum et solum opus, ignotus prius, temeritate factus es nobilis. Docet ipsa Prefatio, et Pamphili martyris librum pro defensione Origenis a te esse translatum. Et hoc agit totis viribus, ut ejus fidem martyr probat, Ecclesia non refutat. Sex libros (ut ante jam dixi) Eusebius Cæsariensis episcopus, Ariane quondam signifer factio-

composé six livres en faveur d'Origène, une œuvre élaborée avec autant de soin qu'elle présente d'étendue; et il accumule les témoignages pour démontrer qu'Origène était catholique, et dès lors arien pour nous. Le premier de ces livres, vous le traduisez sous le nom du martyr; et nous nous étendons que vous me donniez, moi, sans valeur et sans importance, pour un apologiste de cet écrivain, quand vous avez fait planer sur un martyr la même calomnie? Après avoir modifié quelques passages, en très-petit nombre, sur le Fils et l'Esprit saint, sachant qu'ils déplairaient à Rome, vous avez laissé tout le reste, jusqu'à la fin, sans aucun changement, usant, par rapport à l'Apologie, que vous prétendiez être de Pamphile, du même procédé que dans votre traduction des livres d'Origène. Si ce livre est de Pamphile, quel sera donc le premier des six livres d'Eusèbe? Mais dans ce volume, dont vous disposez arbitrairement, il est fait mention de ceux qui vont suivre. Dans le deuxième et les autres encore, Eusèbe rappelle ce qu'il a dit dans le premier, afin de n'avoir pas à le redire. Si l'ouvrage est tout entier de Pamphile, pourquoi ne traduisez-vous pas les livres suivants? S'il est d'un autre, pourquoi changez-vous le nom? Vous gardez le silence; c'est que les choses parlent d'elles-mêmes; vous couvriez de l'autorité d'un martyr celui que les fidèles eussent détesté comme chef des Ariens.

9. *Le martyr Pamphile n'a rien écrit du tout.* — Vous dirai-je quelle était votre intention, trop confiant ami? Espérez-vous donc pouvoir, en

nis, pro Origene scripsit, latissimum et elaboratum opus; et multis testimoniis approbavit Origenem facta se catholicum, id est, juxta nos Ariannum esse. Horum ta primum librum verbis sub nomine martyris. Et miramur si me homunculum parvi pretii, Origenis laudatorem velis, cum jam martyri cultum feceris? Paucisque testimoniis de Filio Dei et Spiritu sancto commutatis, que scilicet dupliciter Romanis, cætera usque ad finem integri dimissisti; hoc idem faciens in Apologia, quasi Pamphili, quod et in Origonis *πρωτο* *Ἀρχόν* translatione fecisti. Si iste Pamphili liber est, de sex libris qui erit primus Eusebii? In ipso volumine, quo tu Pamphili simul, sequentium librorum facta mentio est. In secundo quoque et reliquis dicit Eusebius, quod in primo libro ante jam dixerat, et quod eadem repetere non debeat. Si totum opus Pamphili est, cur reliquos libros non transferas? Si alterius, cur nomen innotuas? Taces; ipse res loquuntur; videlicet ut crederent martyri, qui Ariannorum principem detestatur erant.

9. *Pamphilius martyr nihil omnino scripsit.* — Quid



imposant le nom d'un martyr au livre de l'hérétique, tromper la bonne foi, et procurer ainsi, par l'autorité d'un témoin du Christ, d'inconscients défenseurs à votre Origène? Ni l'étonnante érudition que vous possédez, ni votre réputation d'écrivain universel qui vous est faite en Occident et qui vous met, de l'aveu de tout le monde, à la tête de votre parti, ne me permettent de croire que l'œuvre d'Eusèbe vous fut inconnue, et que vous ayez de même ignoré que le martyr Pamphile n'a jamais composé d'ouvrage. Eusèbe, l'ami, l'admirateur, le compagnon de Pamphile, a lui-même écrit sur la vie de ce dernier trois livres d'une élégance extrême; et, parmi tant d'autres éloges qu'il décerne à son héros, après avoir porté son humilité jusqu'au ciel, il s'écrit dans le troisième livre : « Quel est l'homme d'études dont Pamphile ne se soit montré l'ami? S'il en rencontre quelqu'un dénué des choses nécessaires à la vie, il donnait avec autant d'abondance qu'il était en son pouvoir. Il donnait encore avec une extrême facilité des exemplaires de l'Écriture-Sainte, et ne se contentait pas de les prêter. Ce n'est pas seulement envers les hommes qu'il agissait ainsi, c'est même envers les femmes qui montraient des goûts studieux. Il préparait de nombreux exemplaires pour en faire présent dans toute occasion favorable. Quant à lui, ja-

mais il n'a voulu rien écrire de son propre fonds, à part les lettres qu'il pouvait adresser aux amis, tant était grande son humble abjection. Il lisait avec la plus grande application les œuvres des anciens, et ne se lassait pas de les méditer. »

10. *Theophilus et Anastase déclaraient Origène hérétique.* — Voilà donc le défenseur d'Origène, l'apologiste de Pamphile, affirmant que celui-ci n'a rien écrit du tout, rien composé de lui-même. Or, il affirme cela après la mort et le triomphe de Pamphile, ce qui fait qu'il n'est plus possible d'attribuer à celui-ci quelqu'un des livres publiés par Eusèbe. Que ferez-vous donc? Le livre que vous avez donné comme étant d'un martyr a blessé beaucoup de consciences. Elles n'ont plus égard à l'autorité des évêques condamnant Origène, quand elles ont la persuasion qu'un martyr l'a défendu. A quoi serviront les lettres de l'évêque Théophile et celles du pape Anastase poursuivant l'hérétique dans tout l'univers, en présence de votre livre qui lutte contre ces documents avec tout le poids du nom de Pamphile, et met le témoignage d'un martyr en opposition avec la dignité épiscopale? Ce que vous avez fait sur le *περί Ἀρχῶν*, faites-le pour ce volume faussement intitulé. Ecoutez le conseil d'un ami, ne condamnez pas votre œuvre : ou bien dites qu'elle n'est pas de vous, ou bien reconnaissez qu'elle est altérée par Eusèbe. Comment peut-

exceptis epistolis, quas ad amicos forte mittebat; intantum se humilitate deiecerat. Veterum autem tractatus Scriptorum legebat studiosissime, et in eorum meditatione iugiter versabatur. »

10. *Theophilus et Anastasius Originem hereticum dicebant.* — Defensor Originis, et laudator Pamphili, dicit Pamphilum nihil omnino scripsisse, nec proprii quidem condidisse sermones. Et hoc dicit jam Pamphilo martyro coronato, ne habeas suffragium post editos ab Eusebio libros, hoc Pamphilum scripsisse. Quid facies? Eo libro quem sub nomine martyris edidisti, vulneratis sunt conscientie plurimorum. Non valet apud eos super Originis damnatione episcoporum auctoritas, quem putant a martyre predicantem. Quid facient epistole Theophili copii? quid papae Anastasii in toto orbe haereticum persecutem, cum liber tuus sub nomine Pamphili editus pugnet contra Epistolas eorum, et Episcopali edictis pugnet contra Epistolas eorum? Quid fecisti in libro *περί Ἀρχῶν*, hoc facito et in isto volumine *ψευδοκατάγραφο*. Audi consilium amici, non te

(9) *Et innotuit συγγραφή.* Hic quoque mutavit vocem Graecam *ἔγραψε* in exemplaribus omnibus abscerit, sed quod magis ei placuerit *συνέγραψε*, id est, compositor. Mirare Lector Edem Editoris, qui cum invenit in multis libris vetustioribus Hieronymi verbum *συγγραφέων*, illud abiecit in scholia, ut obtrudat in contextum *συνέγραψε* suum, quod id magis ipsi placet. In consequentibus *παρὰ συγγραφέων*, Clinica. legit *Corruptum*, alii codices mutant vocem Graecam in Latinam *in corruptum*; neque vero satis intellexerant exscriptores, sive emendatores antiqui, quid esset *καρπυζῶσα*. MARTIAN.

on vous prouver que c'est là votre traduction? On ne vous a pas tenu la main; votre éloquence n'est pas telle que nul ne puisse l'imiter. Dans tous les cas, si l'on en vient à faire la preuve, si les témoignages s'accablent et vous obligent à baisser le front, chantez la palinodie à la manière de Stésichore. Mieux vaut vous repentir de ce que vous avez fait que laisser subsister la calomnie contre un martyr et l'erreur dont plusieurs sont les victimes. Ne rougissez pas de revenir sur vos affirmations; ni votre autorité, ni votre renommée ne sont assez grandes pour vous mettre au-dessus d'une rétractation. Suivez mon exemple, puisque vous m'aimez tant, et que vous ne sauriez ni vivre ni mourir sans moi; proclamez, à votre tour, ce que j'ai dit pour ma défense, en répondant à vos éloges.

11. *Ce qu'Eusèbe objectait au martyr Méthodius.* — *Opusculum d'Eusèbe traduits par Jérôme.* — Eusèbe, évêque de Césarée, dont j'ai parlé plus haut, objecte à Méthodius, évêque et martyr, la même chose dont vous me faites un crime tout en me louant; il dit : Comment Méthodius a-t-il osé maintenant écrire contre Origène, après avoir tant parlé des doctrines de cet auteur? — Ce n'est pas ici le lieu de défendre le martyr; car tout sujet n'est pas à traiter partout. Il me suffit d'avoir rappelé que l'objection faite par un arien à un martyr, non moins illustre qu'éloquent,

peniteat artis tuae : vel dicit, tum non esse, vel ab Eusebio presbytero depravatum. Unde probari tibi poterit, quod a te tradatum est? Non manus tua tenetur; non tanta est eloquentia, ut nullus te possit imitari. Aut certe si res ad probationem venerit, et impudenciam frontis oppresserit testimonia plurimorum, palinodiam Stesichori more cantato. Melius est te penitere facti tui, quam et martyrem in calumnia, et deceptos in errore persistere. Nec erubescas de commutatione sententiae : non est tanta auctoritas et fama, ut errasse pudeat. Imitare me, quem plurimum amas, sine quo nec vivere, nec mori potes; et mecum clama quae ego laudavi a te eorum.

11. *Quid Eusebius objecerat Methodio martyri.* — *Opuscula ab Hieronymo translata.* — Eusebius Caesariensis episcopus, cuius supra meminimus, in sexto libro *κατάγραφον* Originis, hoc idem objicit Methodio episcopo et martyri, quod tu in meis laudibus criminaris, et dicit: Quomodo ausus est Methodius nunc contra Originem scribere, qui haec et haec de Originis locutus est dogmatibus? Non est hujus loci pro martyre loqui; neque enim omnia in locis omnibus disserenda sunt. Nunc tetigisse sufficiat hoc ab Ariano

vous la renouvez envers moi, tantôt comme une louange amicale, tantôt comme une amère récrimination. Je vous fournis en ce moment même une nouvelle occasion de me calomnier, si cela vous est agréable, en me demandant pourquoi j'attaque maintenant Eusèbe, après en avoir fait l'éloge, après l'avoir loué dans une autre circonstance. Eusèbe est un autre nom, mais la calomnie est la même par rapport à celui d'Origène. J'ai fait l'éloge d'Eusèbe à propos de son Histoire Ecclésiastique, de sa Chronologie, de sa description de la Terre-Sainte; en traduisant en latin ces derniers opuscules, je les ai donnés aux hommes de ma langue. Suis-je donc arien, parce qu'un arien a composé ces livres? Si vous avez le courage de me dire hérétique, souvenez-vous de la petite préface du *περί Ἀρχῶν*, dans laquelle vous attestez que j'appartiens à votre foi; je vous conjure aussi d'écouler avec patience la réclamation de celui qui fut votre ami. Vous êtes à batailler avec les autres : ou vous incriminez, ou l'on vous incrimine. Or, accusateurs et accusés, vous appartenez tous au même ordre; à vous de voir si vos accusations sont vraies ou fausses. Pour moi, je déteste une accusation, même vraie, dirigée contre un frère; je n'accuse pas le prochain, je dis simplement ce que je ne ferais pas moi-même. Séparé de vous par d'immenses

hominis obijci clarissimo et eloquentissimo martyri, quod tu in me et amicus laudaris, et offensus accusas. Habes occasionem et de praesenti loco, si velis, mihi calumniam struere, cur nunc et Eusebio calumniam, quem in alio loco ante laudavi? Alterum quidem nomen Eusebii; sed eadem quae super Originis vocabulo est calumnia. Laudavi Eusebium in Ecclesiastica Historia, in digestionibus Temporum, in descriptione sanctae Terrae; et haec ipsa opuscula in Latinum vertens, meae linguae hominibus dedi (9). Num ex eo Arianus sum, quia Eusebius qui hos libros condidit, Arianus est? Si minus facias me haereticum dicere, memento Praetianumque *περί Ἀρχῶν*, in qua fidei tum me esse testaris; simulque obsecro, ut amicum quondam tuum expostulationem patienter audias. Contra alios digladiaris, aut facis calumniam, aut patris. Quos accusas, et a quibus accusaris, ordinis tui sunt: recte an perperam, vos videtis. Mihi etiam vera accusatio contra fratrem displicet; nec reprehendo ariam, sed dico quid ipse non facerem. Tantis spatibus terrarum separatus, quid peccavi in te? quid communi? An quia Originisten me non esse respondi? Numquid defensionis meae, accusatio tua est? Et tu si non es Originistes, vel non

(9) *In Latinam vertens.* Cave ne intelligas hoc loco Hieronymum in Latinum verisae Historiam Eusebii; vel quia solimanode Chronicon, Canones, et librum de Locis Hebraicis, quos hic recenset cum Historia Ecclesiastica. MARTIAN.



contrées, comment ai-je pu vous offenser ? quelle est ma faute ? Serait-ce pour avoir répondu que je n'étais pas origéniste ? Parce que je me défends, vous sentiriez-vous accusé ? Si vous n'êtes pas vous-même origéniste ou vous ne l'avez pas été, je crois à votre parole ; si vous l'avez été, j'accepte votre repentir. Pourquoi vous plaindre que je sois ce que vous déclarez être ? Serait-ce parce que j'ai bien osé traduire après vous les livres d'Origène, et regardez-vous mon interprétation comme le blâme de la vôtre ? Mais quelle conduite devais-je tenir ? On m'avait fait passer vos éloges, qui sont une véritable accusation. Vous m'avez loué d'une manière si forte et si proluxe que, si j'avais acquiescé, tous m'auraient tenu pour hérétique. Voyez plutôt la conclusion de la lettre romaine : « Dissipez les soupçons des hommes, confondez l'accusateur, de peur que votre silence ne soit pris pour un assentiment. » Ainsi mis en demeure, en commençant ma traduction, j'écrivais ceci, veuillez bien le remarquer : « Des amis m'ont placé dans cette alternative, — je n'ai pas dit mon ami, pour ne point paraître vous désigner, — que mon silence soit regardé comme un aveu de culpabilité, ou ma réponse comme un acte d'hostilité. De ces deux conditions, dures l'une et l'autre, je choisis la moins onéreuse. Des ennemis peuvent se réconcilier ; une défaillance contraire à la foi ne mérite pas le pardon. » Ne vous paraît-il pas évident qu'on m'a imposé, contre mon gré, un fardeau que j'aurais voulu repousser, et que l'aigreur qui devait naître d'un travail de cette

foisti, credo juranti ; si fuisti, suscipio penitentem. Quid doles, si id sum, quod esse te dicis ? An quia *περι Ἀρχζω* Origenis libros post te transferre ausus sum, et interpretatio mea suggillatio putatur operis tui ? Quid poteram facere ? Missa mihi est laudatio tua, id est, accusatio mea. Tam fortiter me prolixèque laudaveras, ut si tuis laudibus acquiescissent, omnes hereticum me putarent. Vide quid Romanæ ad me Epistolæ clausula teneat : « Purga suspiciones hominum, et convince criminantem ; ne si dissimulaveris, consentire videaris. » Tali constrictis articulo, interpretatorum eodem libros, ausculla quid scriperim : « Hoc mihi præstiterunt amici mei (non dixi amicum meum, ne te videret arguere) ut si tacuero, reus ; si respondero, inimicus judicet. Dara utraque conditio, sed et duobus eligam quod lenius est. Simultas redintegrari potest, blasphemiam veniam non meretur. » Animadvertis invito mihi et repugnanti hoc onus impositum ; et futuram ex injuncto opere simulatam, necessitatis excusationem curatam ? Si interpretatus esses libros *περι Ἀρχζω*

nature avait son remède dans la nécessité qui en est l'excuse ? Si vous aviez interprété les livres du *περι Ἀρχζω* sans me nommer, votre plainte que je les ai traduits ensuite dans un but de critique contre vous serait juste. Mais actuellement vous êtes mal fondé à vous plaindre de ce que je vous ai répondu dans un ouvrage où vous m'avez accusé en me louant. Ce que vous appelez, en effet, un éloge, tous le regardent comme une accusation. Reconnaissez que l'attaque vient de vous, et que vous ne vous irriterez point de la défense. Admettons d'ailleurs que vous ayez écrit de bonne foi : homme inoffensif, ami très-fidèle, dont la bouche n'a jamais proféré le mensonge, vous m'avez blessé à votre insu ; que m'importe, quand le coup est porté ? Ne dois-je pas travailler à ma guérison, parce que vous m'avez blessé de bonne foi ? Je suis percé, je gis à terre, le dard vibre encore dans ma poitrine, le sang souille mes membres immaculés nagnères, et vous me dites : ne portez pas la main à votre blessure, pour qu'on ne voie pas que c'est moi qui l'ai faite ! Au reste, la traduction elle-même accuse plutôt Origène que vous. Vous avez, en effet, corrigé ce qui vous semblait avoir été ajouté par les hérétiques, tandis que j'ai mis en lumière ce que toute la Grèce proclame qu'il a écrit. Qui de nous a mieux fait ? ce n'est ni à vous ni à moi d'en décider. Vos écrits et les miens relèvent de la censure et de la sentence du lecteur. Toute cette lettre, que je fais pour ma satisfaction, je la dirige contre les hérétiques et contre mes accu-

absque meo nomine, recte quereris in reprehensionem tuam a me postea esse translato. Nunc autem injuste doles, in eo opere a me tibi esse responsum, in quo a te laudatio accusatus sum. Quam enim tu laudem vocas, omnes accusationem intelligunt. Constat apud te, quod accusaveris ; et non indignaberis, quod responderim. Esto, tu homo animo scriperis, et homo innocens et amicus fidissimus, de cujus nunquam egressum est ore mendacium, me necius vulneraris ; quid ad me, qui percussus sum ? Num ideoque curari non debeo, quia tu me homo animo vulnerasti ? Confosus jaceo, stridet vulnus in pectore, caudila prius sanguine membra turpantur, et tu mihi dicis : Noli manum adhibere vulnerei, ne ego te videar vulnerasse. Quamquam et ipsa translato magis Origenem quam te arguit. Tu enim emendasti que addita ab hereticis arbitrata es. Ego prodidi, quod ab illo scriptum Græciana universa proclamasti. Quis rectius arbitratus sit, nec meum, nec tuum judicium est. Utriusque scripta consortium lectoris virgulum sentiant. Tota illa Epistola, qua

sateurs ; en quoi peut vous émuouvoir, puisque vous faites parade d'orthodoxie et d'amitié pour moi, que je sois sévère aux hérétiques et que je cite leurs impostures à la barre du public ? Réjouissez-vous donc de ces attaques ; si vous vous en plaignez, on vous accusera d'hérésie. Quand un écrit s'élève contre les vices sans nommer personne, celui qui s'en offense se dénonce lui-même. Il eût été d'un homme prudent, même s'il était atteint, d'en renfermer le secret en lui-même, et de dissiper le nuage de son cœur sous la sérénité de son front.

12. *Lettres de Théophile et d'Epiphane, et décrets des Empereurs contre Origène.* — Au reste, vous prenez pour vous tout ce qu'on dit contre Origène et ses sectateurs. Mais alors les lettres de nos pères Théophile et Epiphane, celles des autres évêques, qu'Epiphane a traduites naguères sur leurs propres instances, sont dirigées contre vous, c'est vous qu'elles déchirent ; et c'est encore sous mon inspiration qu'ont été dictés les décrets des empereurs qui ordonnent d'expulser les Origénistes d'Alexandrie et de l'Égypte. Si le Pontife de Rome les a en exécution, c'est que je lui en ai donné le conseil ; et c'est l'œuvre de ma plume si Origène, qu'on avait lu jusque là non sans quelque attrait dans l'original, a vu s'allumer contre lui des répugnances universelles depuis votre traduction. Puisque ma puissance est si grande, je suis étonné que vous ne me redoutiez pas. Après avoir, dans une lettre publique, observé la plus

grande modération, pour qu'aucune de mes paroles ne pût vous paraître hostile, je vous ai aussitôt écrit une autre lettre où je réclame en quelques lignes contre vos éloges. Comme vous n'étiez pas à Rome, mes amis ne voulurent pas vous l'envoyer, par la raison, disaient-ils, que vous teniez hautement, avec vos familiers, des propos indignes du nom chrétien au sujet de ma conduite. J'en ai joint une copie à ce volume, afin que vous sachiez quelle grande douleur j'ai contenue sous cette grande modération, alors nécessaire.

13. *Le Juif précepteur de Jérôme. Grégoire de Nazianze maître de Jérôme. Le juif Hélius. Psaumes sans titre.* — D'ailleurs, je vous vois d'ici prendre à partie, en philosophe, certains passages de ma lettre, et, le front sévère et le sourcil froncé, aiguiser contre moi un bon mot de comédie, parce que j'aurais dit que mon précepteur juif avait nom Barrabas. Quoi d'étonnant si au lieu de BAR-ANNA, à la faveur d'une lointaine similitude des mots, vous avez écrit *Barrabas*, quand vous poussez la licence dans les mutations de nom jusqu'à faire d'Eusèbe Pamphile, d'un hérétique, un martyr ? Homme redoutable ! et je dois surtout être en garde de votre côté, de peur qu'à l'improviste et à mon insu vous ne changiez mon nom de Jérôme en celui de Sardana-pale. Je m'explique donc, ô soutien de la sagesse et modèle de l'austérité catonienne. Je n'ai pas dit que Bar-Anna fût mon maître ; j'ai voulu prouver mon application à l'étude des saintes Écri-

pro me satisfactio, contra hereticos et accusatores meos dirigitur ; quid ad te, qui et orthodoxum et laudatorem meum te esse dicis, si asperior sum in hereticos, et illorum in publicum strophas profero ? Letare invectione mea ; ne si doleris, hereticus esse videaris. Quando sine nomine contra vitia scribitur ; qui intransit, accusator sui est. Prudentis hominis fuerat, etiam si dolebat, dissimulare conscientiam ; et cordis nihilum, frontis serenitate discutere.

12. *Epistolæ Theophili et Epiphani, et Imperatorum scripta adversus Origenem.* — Aliter, si quid quid contra Origenem et sectatores ejus dicitur, in te dictum putas ; ergo et epistolæ pape Theophili et Epiphani, et aliorum episcoporum, quas nuper ipsis jubentibus transtuli, te petunt, te lacerant. Imperatorum quoque scripta, que de Alexandria et Egypto Origenistas pelli jubent, me suggerente, dictata sunt. Ut Romanæ urbis Pontifex mihi eos odio detestetur, meum consilium fuit. Ut totus orbis post translationem tuam in Origenis odia exarserit, quem antea simpliciter lectabat, meus operatus est stylus. Si tantum possum, miror cur me non metuas.

Ego ille moderatus in epistola publica, qui diligenter cavi, ne quid in te dictum putares, scripsi ad te statim brevem Epistolam, expostulas super laudibus tuis. Quam, quia Rome non eras, amici mei tibi mittere noluerunt, eo quod te dicerent cum sodalibus tuis indigna nomine Christiano de mea conversatione jactitare. Quis exemplum hunc volumini subdidi, ut scias quantum dolorem, quam moderatione necessitudinis temperavi.

13. *Judeus Hieronymi præceptor. Gregorius Nazianzenus magister Hieronymi. Helius Judæus. Psalmi sine titulo.* — Audio præterea te quædam de epistola mea philosophico carperè, et hominem rugosè frontis adductique supercili, Plautino in me sale ludere, eo quod Barrabam Judæum dixerim præceptorum meum. Nec mirum si pro BAR-ANNA, ubi est aliqua vocabulorum similitudo, scriperis *Barrabam*, cum tantam haberes licentiam nominum immutandarum, ut de Eusèbio Pamphilo, de heretico martyrem feceris. Cavendus homo, et mihi maxime declinandus, ne me repente, dum nescio, de Hieronymo Sardana-palum nomine. Audi ergo, sapientia locum, et norma Catoniana severitalis. Ego non illum magis,



tures, pour montrer que le même dessein qui avait fait de moi un auditeur de ce juif, m'avait fait lire Origène. Ce n'est pas de vous apparement que j'aurais pu apprendre la littérature hébraïque. Vous ai-je fait injure en suivant Apollinaire et Didyme, au lieu de vous suivre? Ne pouvais-je pas, dans cette lettre, mettre en avant le nom de Grégoire, homme d'une rare éloquence? Qui lui est égal chez les Latins? Je me glorifie, je suis fier de l'avoir eu pour maître. Mais j'ai nommé ceux-là seuls qui étaient sous le coup de la censure catholique, pour attester que j'avais lu pareillement Origène, non à cause de la pureté de sa foi, mais à cause de son érudition éminente. Origène lui-même, et Clément, et Eusèbe, et vingt autres, lorsqu'ils dissertent sur quelque point des Écritures et qu'ils veulent corroborer leur dire, emploient d'habitude les formules suivantes: « Au rapport d'un Hébreu, » et encore: « Je l'ai oui dire par un Hébreu; » et enfin: « Telle est l'opinion des Hébreux. » C'est ainsi qu'Origène nomme le patriarche Huillus, son contemporain; dans le trentième tome sur Isaïe, à la fin duquel il commente: « Malheur à toi, cité d'Ariel, qu'a prise David, » il conclut par l'explication de ce Juif, et après avoir dit qu'il avait d'abord une opinion différente, il avoue qu'il a appris d'Huillus sa nouvelle opinion, plus vraie. C'est aussi d'après les

trum dixi; sed mem in Scripturas sanctas studium volui comprobare, ut ostenderem me sic legisse Origenem, quomodo et illum audieram. Neque enim Hebræas litteras a te discere debui. An injuria tibi facta est, quod pro te Apollinarium, Didymumque sectatus sum? Numquid in illa epistola Gregorium virum eloquentissimum non potui nominare? (a) Quis apud Latinos par sui est? quo ego magistro glorior et exsulto. Sed eos tantum posui, qui in reprehensione erant, ut similes me Origenem, non ob fidei veritatem, sed ob eruditionis meritum legisse testarer. Ipse Origenes, et Clemens et Eusebius, atque alii complures, quando de Scripturis aliqua disputant, et volumt approbare quod dicunt, sic solent scribere: « Referat mihi Hebræus; et, audivi ab Hebræo; et, Hebræorum ista sententia est. » Certe etiam Origenes Patriarcham Huillum, qui temporibus ejus fuit, nominat; et tricesimum tomm in Isaïam, in cuius fine edisserit: « Vae tibi, civitas Ariel, quam expugnavit David, » illius expositione concludit; et cum aliter prius sentisse se dicat, doctum ab illo,

(a) *Quis apud Latinos par sui est?* Hæc usque tenet eruditiorum ingenia locus iste male editus apud Erasum et Marianum, qui cum nonnullis codicibus nra. ita legunt: *Numquid in illa Epistola Gregorium virum eloquentissimum non potui nominare, qui sui apud Latinos impar est, quo ego magistro glorior, et exsulto?* Ex hoc itaque loco depravate edito putarant hand pauci Gregorium Latine scivisse, sed non esse ac Græce: unde impar sui apud Latinos habebatur. Nos genuinum lectionem Hieronymi restitimus ad fidem vetustissimi codicis Corbeiensis, et alterius Sorbonici non infamæ notæ. Corbeiensis notatus 147 in nostra Bibliotheca Sangarumensis, Sorbonicus autem habet numerum 613 in liminari pagina.

MARIAN.

raisons d'Huillus qu'il attribue à Moïse le quatre-vingt-neuvième psalme intitulé: « Prière de Moïse, homme de Dieu, » et les onze suivants qui n'ont pas de titre, et comme il commente successivement chaque passage des Livres hébreux, il ne dédaigne pas de rapporter la manière de voir des Hébreux.

14. *Condamnation d'Origène.* — Dernièrement, quand on lut à Rufin les lettres de Théophile, où il met à découvert les erreurs d'Origène, on dit que Rufin se boucha les oreilles; que devant tous, d'une voix ferme, il condamna l'auteur d'un si grand mal, et qu'il dit: j'ai ignoré jusqu'à ce jour qu'Origène eût écrit des choses aussi criminelles. — Je n'y contredis pas; je n'allègue même point, ce qu'un autre ne manquera pas de faire peut-être, que Rufin ne peut avoir ignoré l'homme dont il a interrompu l'Apologie, écrite par un hérétique sous le nom d'un martyr, et dont il a, dans son propre livre, hautement pris la défense. Dans la suite de cet écrit, si j'en ai le loisir, je discuterai sur ce point. Je n'avance que ce qui est à l'abri de toute contestation. S'il lui est permis de n'avoir pas compris ce qu'il a traduit, pourquoi ne me serait-il pas permis d'avoir ignoré les livres du *πρωτότυπον*, que je n'avais pas lus auparavant, et d'avoir lu seulement les Homélies que j'ai traduites et qui sont irrépréhensibles, Rufin en convient lui-

id quod est verius, confiteatur. Octogesimum quoque novum Psalmum, qui scribitur: « Oratio Moysi hominis Dei, » et reliquos undecim, qui non habent titulum, secundum Huilli expositionem, ejusdem Moysi putat, nec indignatur Hebræam Scripturam interpretans per singula loca, quid Hebræis videatur, inserere.

14. *Origenes damnatus.* — Lectis nuper papa Theophili epistolis, in quibus Origenes exponit errores, dicitur obturasse aures suas, et auctorem tanti mali clara cum (al. *coram*) omnibus voce damnasce, et dixisse: usque ad illud tempus se ignorasse, quod tam nefaria scripserit. Non recuso, nec dico quod alius diceret forsitan, non potuisse cum ignorare quod interpretatus est, cuius Apologiam scriptam ab hæretico sub nomine martyris edidit; cuius defensionem etiam proprio volumine professus est; adversum quod in sequentibus, si dictandi spatium fuerit, disputabo. Hoc loquor, qui contradicere non potest. Si illi licet non intellexisse quod transtulit, quare mihi non liceat ignorasse libros *πρωτότυπον*,

même? Si au contraire il se déjuge et me blâme à présent à propos de ce qui m'avait attiré ses éloges, il se prend dans cette alternative, ou de m'avoir loué, bien que je fusse hérétique, parce qu'il avait la même manière de voir que moi, ou de me déclarer maintenant à tort ennemi de la foi, après m'avoir hautement proclamé orthodoxe. Mais peut-être s'est-il tu alors, par amitié pour moi, sur mes erreurs, que la colère lui fait maintenant dévoiler, après qu'il les avait cachées.

15. *Défense des Commentaires sur l'Épître aux Éphésiens.* — Quoiqu'on ne puisse ajouter foi à l'inconstance, et que les inimitiés déclarées éveillent le soupçon de mensonge, je n'irai pas moins en avant le front haut, avec la volonté de savoir qu'est-ce qui est entaché d'hérésie dans ce que j'ai écrit, ou afin de faire pénitence avec Rufin, et de protester que j'ignorais les maximes mauvaises d'Origène et que maintenant, pour la première fois, j'avais appris ses impiétés de notre père Théophile; ou assurément afin de démontrer que ma manière de voir est bonne, et que Rufin, selon sa coutume, ne m'a pas compris. Il ne se peut pas en effet que dans les Commentaires sur l'Épître aux Éphésiens, qu'il incrimine, on me l'apprend, ce que

quos ante non legi; et eas tantum Homilias legisse, quas transtuli, in quibus nihil esse mali, ipsius testimonium est? Sin autem contra sententiam suam nunc me in eis arguit, in quibus ante laudaverat, undique strictus tenebitur. Aut enim idcirco me hæreticum hominem laudavit, quia ejusdem mecum dogmatis erat; aut nunc frustra inimicus accusat, quem prius ut orthodoxum prædicavit. Sed forsitan tunc errores meos quasi amicus tacuit; et nunc iratus profert quod prius celaverat.

15. *Comment. in epist. ad Ephes. tectur.* — Quantum non invidetur eadem inconstantia, et professe inimitie suspitionem habeant mendacii; tamen audacter conferam gradum, volens scire quid hereticum scripserit, ut aut cum illo agam penitentiam, et Originis mala ignorasse me jurem, ac nunc primum a papa Theophilo didicisse impietates ejus; aut certe doceam me quidem bene sensitse, sed illum more suo non intelligere. Neque enim fieri po-

j'ai dit soit à la fois bon et mauvais, et que de la même source découlent le miel et le fiel, si bien qu'après avoir condamné dans toute mon œuvre ceux qui croient que les âmes ont été faites d'anges transformés, je m'oublie tout-à-coup jusqu'à défendre ce que j'ai précédemment condamné. Il ne peut m'objecter mon défaut de jugement, après m'avoir, dans ses écrits, proclamé très-décret et très-éloquent, puisqu'on doit supposer qu'un sot babil est le fait plutôt d'un habileur bavard que d'un homme éloquent. Qu'incrimine-t-il plus particulièrement dans mes livres, je l'ignore; je ne connais ses accusations que par oui-dire, ses écrits ne sont pas venus jusqu'à moi, et, comme parle l'Apôtre, c'est folie que de frapper l'air à coups de poings. Toutefois, dans l'incertitude, je répondrai en général, jusqu'à ce que j'arrive à des données certaines; vieillard, je rappellerai à mon jaloux ce que j'ai appris tout enfant: que nombreuses sont les manières de parler, et que, selon l'objet du passage, non-seulement les maximes, mais aussi les mots des Écritures varient.

16. *But des Commentaires. Donat précepteur de Jérôme.* — Chrysippe et Antipater ont du trait; Eschyme et Démosthènes tonnent l'un contre l'autre; Lysias et Isocrate coulent avec douceur.

test ut in eisdem ad Ephesios libris quos, ut audio, criminator, et bene et male dixerit; et de eodem fonte dulce amarumque proderit: ut qui toto opere damnarum eos, qui credunt animas ex Angelis conditas, subito me oblitus id defendendum quod ante damnavi. Stultitiam mihi obijcere non potest, quoniam disertissimum et eloquentissimum in suis opusculis prædicavit. Alioqui stulta verboritas, rabula potius et garruli hominis, quam eloquentia, putanda est. Quid in libris propria accuset, ignoramus enim ad me criminum ejus, non scripta venerunt, et stultum est juxta Apostolum, pugnis aërem verberare. Tamen in incertum respondebo, donec ad certa perveniam (a); *ἀντιζῆλος* neminem docebo senex, quod puer didicit; nulla esse genera dictionum; et pro qualitate materie, non solum sententias, sed et Scripturarum verba variari.

16. *Commentarii quid operis habeant. Donatus præceptor Hieronymi.* — Chrysippus et Antipater inter

(a) *Ἀντιζῆλος* neminem docebo. Ex hoc loco haud multum difficile velim et intelligat Lector studiosus quanta sit fides, ac eruditio veterum Editorum Hieronymi, qui *ἀντιζῆλος* omnium nra. codicum consensu a nobis restituit, hæc conjectura assensu potuerunt. Sic legitur locus presentem restituit, et scholis suis illustravit Marianus Victorius 30, *ἀντιζῆλος* neminem docebo senex, quod puer didicit. Adversarius hæc vox significat, hæc est, *ἐναντίος καὶ ἰχθύν*: idemque proressus est, nisi legatur *ἀντιζῆλος*. Quod autem legi possit vel *ὁμοζήλον*, vel *ἀνομοζήλον*, omnium est Erasmiannum: nam præterquam quod senex caret hæc lectio, apud euncta, que nos vidimus tum impressa, tum nra. exemplaria, aut *ἀντιζῆλος*. Hæc usque Marianus; cui ego respondeo nullum apud nos superesse exemplar manuscriptum, quod retineat vel *antipaton*, vel *antimonacum*; sed omnes nra. nostros codices retinere purum verbum *antizonem*; vel illud apertissime reuantiare in vestigiis Græcorum eleutorum. *Ἀντιζῆλος* vero Hieronymi, id est, *amulus*, et *zelotypus* fuit Rufinus, et invecrive ejus et calumniam probare etiam stultis possunt. Ex Levit. xvi, 18: *Ὀστρον non accipiet super sororem ejus, ἀντιζῆλον*. Vide LXX.

MARIAN.



Il y a une étonnante diversité entre eux, mais ils sont tous parfaits en leur genre. Lisez les livres de Ciceron à Héroennius, lisez sa Rhétorique; ou bien, puisqu'il dit qu'il les a laissés sortir de ses mains inachevés et sans les polir, méditez ses trois volumes sur l'orateur, où il introduit les avocats les plus éloquents de cette époque, Crassus et Antoine, discutant entre eux, et méditez aussi le quatrième traité sur l'orateur, que déjà vieux il dédie à Brutus: et vous comprendrez alors qu'il y a un genre de composition pour l'Histoire, un autre pour le Discours, un autre pour le Dialogue, un autre pour les Lettres, un autre pour les Commentaires. Pour moi, dans les Commentaires sur l'Épître aux Ephésiens, j'ai marché sur les traces d'Origène, de Didyme et d'Apollinaire, qui ont assurément des croyances différentes, de manière à ne pas perdre la vérité de ma foi. Quel est le but des Commentaires? Ils discutent les paroles d'autrui, pour rendre évident, au moyen d'un langage clair, ce qui a été obscurément écrit; ils rapportent un grand nombre d'opinions émises sur un passage, et ils disent: Certains expliquent ainsi cet endroit; voici comment d'autres l'interprètent; les uns et les autres s'efforcent d'appuyer leur sentiment et leur manière d'entendre sur tels témoignages et sur telles raisons. De la sorte, le lecteur prudent, après avoir lu les diverses explications, et connaissant ce qu'un grand nombre approuvent ou improvent, peut choisir l'opinion qui lui semble la plus vraie, et, comme un chan-

spineta versantur. Demosthenes et Aeschines contra se invicem fulminant. Lysias et Isocrates dulciter fiunt. Mira in singulis diversitas, sed omnes in suo perfecti sunt. Lege ad Hærenium Tullii libros, lege Rhetoricæ ejus: aut, quia illa sibi dicit inchoata et rudia excidisse de manibus, revolve tria volumina de Oratore, in quibus introducit eloquentissimos illos temporis oratores, Crassum et Antonium disputantes; et quartum Oratorem, quem jam senex scribit ad Brutum: tunc intelliges aliter componi Historiam, aliter Orationes, aliter Dialogos, aliter Epistolâs, aliter Commentarios. Ego enim in Commentariis ad Ephesios sic Origenem et Didymum et Apollinarium secutus sum (qui certe contraria inter se habent dogmata), ut fidei meæ non amitterem veritatem. Commentariis quid operis habent? Alterius dicta edisserunt, que obscure scripta sunt, plano sermone manifestant; multorum sententias populi cant; et dicunt: Hunc locum quidam sic edisserunt; alii sic interpretantur; illi sensum suum et intelligentiam his testimoniis, et hac nititur ratione firmare: ut prudens Lector, cum diversas explanationes legerit, et multorum vel probanda, vel im-

probanda didicerit, judicet quid verius sit; et quasi bonus trapezita, adulterianâ monete pecuniam reprobat. Nam diversa interpretationis, et contrariarum inter se sensuum tenebatur reus, qui in uno opere quod edisserit expositiones posuerit plurimum? Puto quod puer legitæ Aspi in Virgilium et Sallustium Commentarios, Vulcatii in Orationes Ciceronis, Victorini in Dialogos ejus et in Terentii Comœdias, præceptoris mei Donati æque in Virgilium, et aliorum in alios: Plautum videlicet, Lucretium, Flaccum, Persium atque Lucanum. Argue interpretes eorum, quare non unam explanationem secuti sint; et in eadem re quid vel sibi, vel aliis videatur, enumerent.

17. *Vitiâ sermonis Rufini.* — Prætermitti Græcos, quorum tu factas scientiam, et dum peregrina sectaris, pene tui sermonis oblitus es: ne veteri proverbio, Sus Minervam docere videar, et in silvam ligna portare. Illud miror, quod Aristarchus nostri temporis puerilia ista nescierit. Quamquam tu occupatus in sensibus, et ad struendam nihil calumniam cerulus, Grammaticorum et oratorum præcepta contempsis, parvipendes *ἐπιβάται* post anfractus reddere, aspe-

extravagance à ne montrer que quelques blessures sur un corps brisé, mutilé de pied en cap. Je ne choisis pas ce que je pourrais critiquer; que Rufin lui-même choisisse ce qui est irrépréhensible. Ne devai-til pas même connaître cet aphorisme de Socrate: Je sais que je ne sais rien. « L'homme qui ignore la manœuvre d'un navire redoute l'office de pilote; il faut la science nécessaire pour oser prescrire l'aurore au malade. Les médecins font profession de ce qui concerne la médecine; au forgeron à manier ses outils. Ignorants et savants, sans distinction, nous composons des poèmes. » Il jugera peut-être qu'il n'a pas étudié les lettres, et en cela, sans qu'il en fasse le serment, il nous est très-facile de croire à sa parole; ou bien il se réfugierait derrière l'humble aveu de l'Apôtre: « Etranger à l'art de la parole, je ne le suis pas toutefois à la science. » *1 Corinth. xi, 6.* Mais Paul, versé dans les lettres hébraïques, instruit aux pieds de Gamaliel, que, bien que revêtu déjà de la dignité d'Apôtre, il ne rougit pas d'appeler son maître, dédaignait le talent de bien parler le grec, ou certainement, par humilité, le dissimulait, afin que sa prédication s'affermît, non par la persuasion de la parole, mais par la force des caractères divins. Riche de ses propres trésors, il méprisait des ressources étrangères; et ce n'est pas à un ignorant, à un homme se ruant

comme vous à l'aventure à travers toutes les assertions, qui jamais Festus aurait pu dire du haut de son tribunal: « Vous êtes fou, Paul, vous êtes fou; trop de savoir vous pousse à la folie. » *Act. xxvi, 24.* Vous qui, parmi les Latins, bégayez encore, et qui vous remuez à l'instar de la tortue plutôt que vous ne marchez, ou vous devez écrire en grec, pour que ceux qui ignorent cette langue croient que vous la savez; ou bien, si vous voulez tâter de la langue latine, commencez par suivre les leçons d'un grammairien, et par affranchir votre main de la férule, en apprenant, vieil élève mêlé à de jeunes enfants, l'art de parler avec correction. On a beau avoir l'air d'un Crésus et d'un Darius, la science ne dépend pas de la bourse. Elles est la compagne des veilles et du travail, des privations et non de la satiété, de la continence et non de la luxure. Démosthènes, dit-on, dépensa plus d'huile que de vin, et fut toujours plus matineux que le moindre artisan. Ce qu'il fit pour la prononciation de la lettre rho, qu'il apprit d'un chien, vous me faites un crime de l'avoir fait pour la littérature hébraïque, que j'ai pourtant apprise d'un homme. De là vient que certains, qui ne veulent pas apprendre ce qu'ils ignorent, se renferment sagement dans leur ignorance, et demeurent insensibles au conseil d'Horace: « Pourquoi, par fausse honte, préférés-je ignorer

nonquam pro tribunali Festus diceret: « Insanis Paul; insanis, multum te litteræ ad insaniam converterunt. » *Act. xxvi, 24.* Tu qui in Latinis missitas, et testudine gradu moveris potius, quam necedis: vel Græce debes scribere, et apud homines Græci sermonis igraros, aliena scire videaris: vel si Latina tentaveris, ante audire Grammaticum, ferula manu subtrahere, et (a) inter parvulos *ἀδελφῶν* artem loquendi discere. Quamvis Cræsus qui spiræ et Darios, litteræ marsupium non sequuntur. Sudoris comites sunt et laboris; sociæ jejuniarum, non saturnalium; continentie, non luxurie. Demosthenes plus olei quam vini expendisse dicitur, et omnes opifex nocturnis semper vigiliis prevenisse. Quod ille in una littera fecit experimenda, ut a cane rho disceret, tu in me criminari quare homo ab homine Hebræas litteras didicerim. Inde est quod quidam ineratidæ sapientes remanent, dum nolunt discere quod ignorant. Nec Horatium audiant commententur:

(b) Cur necis pudens præve, quam discere malo?

Loquitor et Sapientia, quam sub nomine Salomonis

(a) *Parvulus ἀδελφῶν.* *Ἀδελφῶν*, est senex scholasticus, qui in senectute litteras incipit. Composita dictio ex *Ἀδελφῶν*, *Μινerva*, que studii præsepe dicebatur, et *ἴσθῶν* senex. *Μαριάζει*. — Sub initium libri tertii, *neque, inquit, Athenogorata meum scutica et plagis litteras docere contendo.* Nomen ex Græco discipulum senex notat.

(b) *Cur necis pudens.* Mariannus cum mss. codicibus, *Cur necis prudens, etc.* Erasmus, *Cur necis prudens, etc.* Apud Horatium de Arte Poetica ad Pisones:

Cur ego, si necesse ignorare, Poeta salutor?  
Cur necis pudens præve quam discere malo?

MARTIN.



qu'apprendre?» La Sagesse, sous le nom de Salomon, dit aussi : « La science n'entre jamais dans l'âme malgré elle, et n'habite point en un corps assujéti au péché; car l'Esprit saint fuit celui qui néglige de s'instruire, et s'éloigne des pensées insensées. » *Sup.* 1, 4, 5. Mais c'est autre chose pour ceux qui, contents de l'approbation du vulgaire, dédaignent l'oreille des docteurs, et méprisent cet arrêt qui stigmatise leur imprudente ignorance : « ..... N'avais-tu pas coutume, ô ignare, de massacrer dans les carrefours de malheureux airs sur tes pipeaux criards ? » Comme si, dans les divertissements, une troupe autre qu'une bande de bambins aux cheveux bouclés pourrait chanter les chœurs des amours; si le testament du Pourceau exciterait un fou rire chez les Besses, et si c'est avec des sonnettes de cette sorte qu'on égaierait une table de bouffons. Quelque jour, sur les places publiques, des niais se font fesser par quelque faux devin qui secoue les dents d'un scorpion qu'il empêche de mordre en le serrant fortement; et nous nous étonnons qu'il se trouve des lecteurs pour des livres d'auteurs sans savoir ?

18. On s'indigne de ce que j'ai écrit que les Origénistes sont unis dans un culte mystérieux des mensonges. J'ai cité le livre où j'ai lu le fait, c'est-à-dire le sixième *Stromation* d'Origène, dans lequel, mariant notre dogme avec l'opinion de Platon, il s'exprime ainsi : Platon écrit au troisième livre sur la République : « Il faut avoir

aussi un grand attachement pour la vérité. En effet, si, comme nous le disions fort justement tout à l'heure, le mensonge ne sied pas à Dieu et lui est inutile, il est parfois utile aux hommes, pourvu qu'ils s'en servent comme d'un remède et d'un remède; il n'y a doute pour personne qu'une telle licence doit être donnée aux médecins, et rigoureusement interdite aux gens sans prudence. Votre assertion est vraie, dit-il; par conséquent, si l'on accorde cette faculté à quelques autres, les chefs des villes sont aussi parfois dans la nécessité de mentir, soit pour nuire aux ennemis, soit pour l'avantage de la patrie et de leurs concitoyens. Mais tout mensonge doit être interdit à ceux qui ne savent pas faire usage du mensonge. » Origène : « Par conséquent, nous aussi, nous souvenant de ce précepte : « Que chacun de nous dise la vérité avec son prochain, » *Ephes.* iv, 25, nous ne devons pas dire : Qui est mon prochain ? mais considérer avec quelle prudence le philosophe a dit : Le mensonge ne sied pas à Dieu et lui est inutile, et il est utile parfois aux hommes. Loin de nous donc la pensée que Dieu mente jamais, même pour faciliter le gouvernement du monde. Si au contraire l'avantage de celui qui l'énonce l'exige, il parle à mots couverts et il écoute par énigmes ce qu'il veut, afin que la dignité de la vérité soit sauvegardée chez son auditeur, et que ce qui pouvait nuire en le divulguant dans sa nudité, soit énoncé à l'ombre

legimus : « In malevolam animam nunquam intrabit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. Spiritus enim sanctus eruditionis fugiet dolam, et recedet a cogitationibus stultis. » *Sup.* 1, 4, 5. Alind est, si vulgi lectione contenti, doctorem aures despiciunt; et contentam illud elogium, quo procaz imperitia denotatur :

..... Non tu in trivis, indocte, solebas,  
Stridentis miscrum stipula disperdere carmen ?

Quasi non (2) circulatorum turba Milesiarum in scholis figmenta decantet; et testamentum Suis Bessorum cachinno membra concutiat, atque inter scurrarum epulas, iuge istiusmodi frequentante. Quotidie in plateis fictus hariosus stultorum nates verberat, et oborto scorpione dentes mordentium quatit; et miramur si imperitorum libri lectorum inveniamur ?

18. Indignantur quare Origénistas scripserint inter se orgis mendaciorum federari. Nominavi librum, in quo hoc scriptum legitur; id est, sextum *Stromateon* Origénis, in quo Platonicæ sententiæ nostrum dogma componens, ita loquitur; Plato in tertio de

Republica libro : « Veritas quoque sectanda magno opere est. Si enim, ut paulo ante rectissime dicebamus, Deo indecens et inutile mendacium est, hominibus quodmodo utile (ut nantur eo quasi condimento atque medicamine); nulli dubium est, quin hujusmodi licentia medicis danda sit, et ab imprudentibus removenda. Vera, inquit, asseris; ergo principes urbium, si quibus et aliis hoc conceditur, oportet aliquando mentiri, vel contra hostes, vel pro patria et civibus. Ab aliis vero qui uti mendacio nesciunt, auferendum est omne mendacium. » Origène : « Et nos igitur illius præcepti memores : « Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo. » *Ephes.* iv, 25, non debemus dicere : Quis est proximus meus ? sed considerare quomodo philosophus caute dixerit : Deo indecens et inutile esse mendacium, hominibus interdum utile; et quod ne pro dispensatione quidem putandum sit Deum aliquando mentiri. Sin autem commodum adfuerit exegerit, verbis loquitur ambiguè et per ænigmata qua vult, profert : ut et veritatis apud eum dignitas conser-

d'un certain voile. Pour l'homme à qui incombe la nécessité de mentir, il doit mettre le plus grand soin à faire parfois usage du mensonge comme d'un remède, et d'un remède, en gardant la mesure exacte, et sans sortir des limites où se maintint Judith contre Olopherne, qu'elle vainquit par une prudente feinte de paroles. Qu'il imite Esther qui, par un long silence sur la vérité de son origine, corrigea l'opinion hostile d'Artaxerxès; et surtout le patriarche Jacob, que l'Écriture nous montre obtenant les bénédictions paternelles par un habile mensonge. Par là il est évident que si nous ne mentons pas dans le but de nous procurer quelque grand bien, nous devons être jugés comme ennemis de celui qui a dit : « Je suis la vérité. » *Joan.* xiv. Voilà ce qu'Origène a écrit, nous ne pouvons le nier; il l'a écrit dans les livres qu'il adressait aux parfaits et à ses disciples, et il enseigne que les maîtres peuvent mentir et que les disciples ne le doivent pas. Par conséquent, celui qui ment bien, et sans la moindre pudeur dressé contre ses frères tout ce qui lui vient aux lèvres, prouve qu'il est un maître par excellence.

19. Défense de l'interprétation du Psaume II. *Baiser synonyme de vénération chez les Hébreux.* — Il me blâme aussi, me dit-on, de ce que, dans l'interprétation du Psaume deux, à la place de ce que nous lisons dans le latin : « Embrassez étroitement la discipline, » et qui est écrit *Nes-*

*ubar* dans le texte hébreu, j'ai dit : « Adorez le Fils ; » et de ce qu'ensuite, traduisant en langue romaine tout le Psautier et comme oublieux de ma première explication, j'ai mis : « Adorez avec pureté. » Ces deux versions n'ont aucun rapport, cela est évident pour tous. En réalité, Rufin est pardonnable d'ignorer les étymologies hébraïques, puisqu'il hésite parfois dans les choses de la langue latine. *Nesubar*, pour rendre mot à mot, répond à *κατακλιναίτε*, c'est-à-dire *baisez*; ce que ne voulant pas traduire platement, j'ai suivi de préférence le sens, en disant : « adorez ; » parce qu'en effet ceux qui adorent ont coutume de baiser le main et de courber la tête. C'est ce que le saint homme Job nie avoir fait devant les éléments et les idoles, quand il dit : « Si j'ai regardé le soleil dans son plus grand éclat, et la lune quand elle était la plus claire; si mon cœur alors a ressenti une secrète joie, et si j'ai porté ma main à ma bouche pour la baiser, ce qui est le comble de l'iniquité et un renoncement du Dieu très-haut..... » Puisqu'il est dans le génie de la langue hébraïque que baiser y soit synonyme de vénération, j'ai traduit d'après le sens que les Hébreux eux-mêmes attachent au mot *Nesubar*. Quand à *BAR*, il a chez eux des significations diverses. Ainsi il veut dire « fils, » comme dans ces exemples : Barjona, « fils de la colombe, » Barthélemy, « fils de Tholomé, » et Barthimée,

vetur : et quod noxium esse poterat, si nudum profertur in vulgus, quodam tectum velamine profertur. Homo autem, cui incumbit necessitas mendicandi, diligenter attendat, ut sic utatur interdum mendacio, quomodo condimento atque medicamine; ut servet mensuram ejus, ne excedat terminos, quibus usa est Judith contra Holofernem, et vicit eum prudenti simulatione verborum. Imitetur Esther, que Artaxerxis sententiam, dicit tacita gentis veritate correxit. Et in primis Patriarcham Jacob, quem legitimus benedictionis patris artificem impetrasse mendacio. Ex quo perspicuum est, quod nisi illa mentis firmitas, ut magnum nobis ex hoc aliquod quaratur bonum, judicandi sumus, quasi inimici ejus, qui ait : « Ego sum veritas. » *Joan.* xiv. Hæc Origènes scripsit, negare non possumus; scripsit in libris, quos ad perfectos et ad discipulos torquatur: doctusque magistris mentiendum; discipulis autem non debere mentiri. Qui ergo bene mentitur, et absque ulla reverentia quidquid in buccam venerit, conlingit in fratres, magistrum se optimum probat.

19. *Psalmi in interpretationem defendit. Deosculatio pro veneratione apud Hebræos.* — Illud quoque carere dicitur, quod secundum Psalmum interpretans, pro eo quod legitimus in Latino : « apprehendite disci-

plinam; » et in Hebraico volumine scriptum est *Nesubar BAR*, dixerim in Commentariis meis: Adorate filium. Et rursus omne Psalterium in Romano vertens sonum, quasi immemor expositionis antiquæ posuerim: « Adorate pure; » quod utique sibi esse contrarium omnibus paret. Et revera ingenuissimum est et, si ignoret linguas Hebræicæ veritates, qui interduum et in Latinis hæsitat, suscit, ut verbum de verbo interpretet, *κατακλιναίτε*, id est, *deosculamini* dicitur: quod ego nolens transferre putido, sensum magis secutus sum, ut dicerem, *adorate*. Quia enim qui adorant solent deosculari manum, et capita submittere, quod se beatus Job elementis et idolis fecisse negat, dicens, *Cap. xxxi, 26, 27* : « Si vidi solem cum fulgeret, et lunam incedentem clare; et lætatum est in abscondito cor meum, et osculatus sum manum meam ore meo, que iniquitas maxima est, et negatio contra Deum altissimum, » et Hebræi juxta linguas suas proprietatem, deosculacionem pro veneratione ponunt, id transulsi, quod ipsi intelligunt, quorum verbum est. *BAR* autem apud illos diversa significat. Dicitur enim et *filius*, ut est illud : Barjona, *filius columbe*, et Bartholomæus, *filius Tholomæi*, et Barthimæus, et Barthesus, et Barabbas; *tridicium* quoque, et *spicuarum fasciculus*, et *electus*, ac *purus*. Quid igi-

(2) Quasi non circulatorum turba.

De circratis pœris supra in Epistolis diximus. Petrus de lisdop. Sal. I :

Noe matulini circrta calvera magistri.



et Barabás, et de Barrabas; il veut dire aussi « froment, » et « poignée d'épis, » et « choisi, » et « pur. » Où donc est le crime, si j'ai donné deux versions différentes d'un mot à plusieurs sens? et si, après avoir dit: « Adorez le Fils, » dans les Commentaires, qui laissent toute liberté de dissertation, — dans le Psautier même, pour ne point paraître donner une interprétation forcée, et pour ne pas prêter matière à quelque calomnie judaïque, j'ai mis: « Adorez avec pureté, » ou « avec discernement, » traduction qui est aussi celle d'Aquila et de Symmaque? En quoi nuit-on à la foi de l'Eglise, en enseignant au lecteur de combien de manières les Hébreux expliquent un même passage?

20. *Erreurs d'Origène.* — Il est permis à votre Origène de traiter de la métempsychose, de faire intervenir des mondes innombrables, de révéler les créatures raisonnables de corps successifs, et de dire que le Christ a souffert souvent et qu'il souffrira souvent encore, afin que le bienfait qu'a produit une fois son incarnation se renouvelle sans cesse; vous-même vous assumez une telle autorité que vous déguisez un hérétique en martyr, et que vous blanchissez les livres d'Origène des souillures adultères de l'hérésie; et il ne me sera pas permis de discuter des mots et d'enseigner aux Latins, dans des Commentaires, ce que j'ai appris des Hébreux? S'il ne fallait éviter les longueurs et si cela ne sentait la gloire, je vous montrerais ici de quelle utilité il est de fouler souvent le seuil des maîtres et d'apprendre l'art de ceux

tur peccavi, si verbum ambiguum diversa interpretatione converti? et qui in Commentariolis, ubi libertas est disserendi, dixeram: « Adorate filium; » in ipso corpore, ne violentus viderer interpres, et Judaice calumnie locum darem, dixerim: « Adorate pure, » sive « electe; » quod Aquila quoque et Symmachus transtulerunt? Quid ergo Ecclesiasticæ fidei nocet, si doceatur lector, quod modis apud Hebræos unus versuolus explanatur?

20. *Origène's errors.* — Origen too licet tractare de *metempsychosis* innumerabiles mundos introducere, et rationabiles creaturas aliis aliisque vestire corporibus, Christumque dicere sæpe passum, et sæpius passurum, ut quod sæmel profuit, sæpius proisit assumptum; tibi quoque ipse tantam assumis auctoritatem, ut de heretico martyrem, de Origenis libris hæreticorum adultèriis mentiaris: mihi non licebit disputare de verbis, et in Commentariolorum opere Latino docere, quod ab Hebræis didici? Nisi enim et proximum esset, et redolere gloriosam, jam nunc tibi ostenderem, quid utilitatis habeat magistrorum lumina terere, et artem ab artificibus discere; et vi-

qui le pratiquent; vous verriez que la langue hébraïque est comme une vaste forêt amplement fournie de noms et de mots à plusieurs sens: circonstance qui a prêté matière à des interprétations diverses, parce que chacun, dans le doute, donne la traduction qui lui paraît la plus convenable. Mais pourquoi vous envoyer en pays étranger? Feuilletiez Aristote et les dissertations d'Alexandre sur les œuvres d'Aristote: cette lecture vous fera connaître que les termes ambigus sont innombrables; et vous cesserez de critiquer votre ami sur un sujet que vous n'avez jamais appris, même en songe.

21. *Commentaires sur l'Épître aux Ephésiens.* — Puisque mon frère Paulinien m'a rapporté quelques-unes des critiques de Rufin au sujet des Commentaires sur l'Épître aux Ephésiens, qu'il s'est souvenu d'un petit nombre, et qu'il m'a montré les endroits critiqués, je ne dois pas recourir à des subterfuges, et je prie le lecteur, si je suis quelque peu long dans l'exposé et la réfutation des griefs, de me pardonner en raison de la nécessité. Car je n'accuse pas le prochain; je m'efforce de me défendre, et de repousser l'accusation calomnieuse d'hérésie. Origène a écrit trois volumes sur l'Épître de Paul aux Ephésiens, qui a été aussi pour Didyme et pour Apollinaire l'occasion d'écrits personnels. J'ai traduit ou imité ces interprètes, et il est bon de rappeler ce que j'écrivais dans le Prologue de cet ouvrage: « Cette préface a pour but encore de ne pas laisser ignorer que j'ai parfois suivi les traces d'Origène qui a écrit

deres quanta silva sit apud Hebræos ambiguum nominum atque verborum. Quæ res diverse interpretationi materiam præbuit; dum unusquisque inter dubia, quod sibi consequentius (*al. convenientius*) videtur, hoc transfert. Quid ad peregrinus te mitto? Revolve Aristotelem, et Alexandrum Aristotelis volumina disserentem; et quanta ambiguum sit copia, eorum lectione cognoscas; ut tandem desinas amicum tuum in eo reprehendere, et quod ne per sonium quidem aliquando didicisti.

21. *Commentaire sur l'Épître aux Ephésiens.* — Sed quia Paulinicus frater meus, de Commentariis ad Ephesios quedam ab eo reprehensa narravit, et quæ ex his memoriæ tradidit, mihi quæ ipsa demonstravit loca, non debet subterfugere; quosque lectorem, ut si paululo in proponendis et dilendis criminibus longior fuero, necessitati det veniam: Non enim alterum accuso; sed me nitor defendere, et objectam hereseos calumniam refutare. In Epistolam Pauli ad Ephesios tria Origène scripsit volumina. Didymus quoque et Apollinaris propria opuscula condiderunt. Quos ego vel transferens, vel imitans, quid in Prologo ejusdem

trois volumes sur cette Épître, sur laquelle Apollinaire et Didyme ont également publié quelques Commentaires. Nous leur avons emprunté certaines appréciations, quoiqu'en petit nombre, et nous en avons ajouté ou retranché d'autres conformes à notre manière de voir, en sorte que le lecteur attentif reconnaîtra dès le début que cet ouvrage est un mélange d'emprunts faits à d'autres et de vues personnelles. Par conséquent, pour tout ce qu'on pourrait incriminer dans l'explication de cette Épître, s'il ne m'est pas possible de le faire voir dans les livres grecs d'où j'ai affirmé l'avoir traduit en latin, je m'avouerai coupable, et j'accepterai comme mien ce qui ne sera pas à autrui. Enfin, pour ne paraître pas user de nouveau de sophisme, et cacher sous un habile prétexte la crainte de m'avancer davantage, je citerai les passages mêmes qui sont incriminés.

22. *Devoirs du Commentateur.* *Temps où furent écrits les Commentaires sur l'Épître aux Ephésiens.* — Dès le début du premier volume, ce passage de Paul où il est dit: « Ainsi qu'il nous a élus en lui avant la création du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux, » *Ephes.*, 1, 4, je l'ai interprété de manière à rapporter cette élection à la prescience divine, au lieu de dire, avec Origène, que ces élus sont ceux qui avaient existé avant la création. Et j'ai ajouté: « Quand Paul atteste que

operis scripserim, subjiciam: « Illud quoque in Prefatione commoneo, ut sciatis Originem tria volumina in hanc Epistolam conscripsisse, quem et nos ex parte secuti sumus; Apollinarium etiam, et Didymum quosdam Commentariolos edidisse. Ex quibus licet pauca, decerpimus; et nomina que nobis videbantur, adjectimus, sive subtraximus; ut studiosus statim in principio lector agnoscat, hoc opus vel alienum esse, vel nostrum. » Quicquid ergo in explanatione hujus Epistolæ vili potuerit demonstrari, si ego illud in Grecis voluminibus, unde in Latinum vertisse me dixi, ostendere non potuero, crimen agnoscam, et meum erit, quod alienum non fuerit. Tamen ne rursus vider cavillari, et hac excusationis stropa, gradum non audere conferre, ponam ipsa testimonia, que vocantur in crimen.

22. *Commentatoris officium.* *Tempus scriptiorum Commentariorum in Epistolam ad Ephes.* — In primo etiam volumine testimonium Pauli, in quo loquitur: « Sicut elegit nos in ipso ante constitutionem mundi, et esse nos sancti et immaculati coram ipso, » *Ephes.*, 1, 4, sic interpretati sumus, ut electionem non juxta Origène, eorum diceremus, qui prius fuerant; sed ad Dei prescientiam referremus. Denique diximus: « Quod autem electos nos, ut essemus sancti et immaculati coram ipso, hoc est Deo, ante fabricam

le Père nous a élus avant la création du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui, c'est-à-dire devant Dieu, il vise la prescience divine, pour laquelle toutes choses à venir sont déjà faites, et qui connaît toutes choses avant qu'elles arrivent. C'est en ce sens que Paul lui-même est prédestiné dès le sein de sa mère; et que Jérémie, dès qu'il est conçu, est sanctifié, élu, fortifié, et, figure du Christ, envoyé comme prophète aux nations. » Assurément, il n'y a rien de répréhensible dans cette explication; et tandis qu'Origène a dit le contraire, j'ai suivi le sentiment de l'Eglise. Mais comme le rôle de commentateur est de faire connaître les opinions de plusieurs, et que je m'y étais engagé dans la préface, voici comment, sans marquer de haine contre lui, j'ai donné l'explication d'Origène lui-même: « Mais un autre auteur, qui s'efforce de montrer que Dieu est juste en ce qu'il élit chacun, non sur un jugement de sa prescience, mais d'après le mérite de chaque élu, dit qu'antérieurement aux créatures visibles, le ciel, la terre, la mer et tout ce qui est en eux, existaient d'autres créatures invisibles, entre autres les âmes, qui, pour certaines causes connues de Dieu seul, auraient été précipitées en bas, dans cette vallée de larmes, lieu d'affliction et de notre pèlerinage, où un saint pria en ces termes pour retourner de cet exil dans sa demeure primitive: « Hélas!

mundi, testatus est, ad prescientiam Dei pertinet, cui omnia futura jam facta sunt, et antequam fiant universa sunt nota. Sicut et Paulus ipse prædestinatur in utero matris sue; et Jeremias in vulva sanctificatur, eligitur, roboratur, et in typo Christi ista multum crimen est; et Origène dicente contrarium, nos Ecclesiasticum sensum secuti sumus. Et quia Commentatoris est officium, multorum sententias ponere, et hoc me facturum in Prefatione promiseram, etiam Originis, æquæ invidia nomina ejus, explanationem posti, dicens: « Alius vero, qui Deum justum conatur ostendere, quod non ex præjudicio scientiæ sue, sed ex merito electorum unumquemque eligat, dicit ante visibiles creaturas, celum, terram, maria, et omnia que in eis sunt, fuisse alias invisibiles creaturas, in quibus et animas, que ob quasdam causas soli Deo notas dejecte sunt deorsum, in vallam istam lacrymarum, in locum afflictionis et peregrinationis nostræ, in quo sanctus constitutus orabat, ut ad sedem patris suam reverteretur, dicens: « Huius mihî, quia ineluctatus meo prolongatus est; habitavi cum habitantibus Cedar, inultum peregrinatus est anima mea; » *Ps.*, cxxv, 5; et Apostolus: « Miser ego homo, quid me liberabit de corpore mortis hujus? » *Rom.*, vii, 24; et: « Melius est reverti, et esse cum